

ROYAUME DU MAROC
Maître d'ouvrage : LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A.
Maître d'ouvrage délégué : OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 146/2022

Le **06 Octobre 2022 à 10 Heures**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour le compte de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail en maîtrise d'ouvrage déléguée, ayant pour objet **La réalisation des travaux d'habillage et traitement de surface destinés aux :**

- **Lot N°1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL**
- **Lot N° 2 : CMC TANGER**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma.

Les cautions provisoires sont fixées à la somme de :

- **Lot N°1 : cent cinquante mille Dirhams (150 000.00 DH)**
- **Lot N° 2 : Soixante Dix Mille Dirhams (70 000.00 DH)**

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- **Lot N°1 : neuf millions quatre cent trente-cinq mille huit cent quarante Dirhams (9 435 840.00 DH) en TTC.**
- **Lot N°2 : quatre millions trois cent vingt-six mille quatre cent quatre-vingts (4 326 480.00 DH) en TTC.**

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction de l'approvisionnement et la logistique de l'OFPPPT sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, avant le **05 Octobre 2022 à 16 Heures 30min**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ❖ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca ;
- ❖ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du règlement de consultation

المملكة المغربية

صاحب المشروع: LA FONCIERE CMC S.A صاحب المشروع مفوض: مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

رقم 2022/146

في يوم 06 أكتوبر 2022 على الساعة العاشرة صباحاً، سيتم في مكتب الإدارة العامة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل الكائن بملئقي طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء ، فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض الأثمان المفتوح لحساب مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل في إدارة المشاريع بالتفويض ، لأجل تنفيذ أعمال التكسية ومعالجة الأسطح المخصصة ل :

- الحصة الأولى: لمدن المهن والكفاءات في الرباط وبني ملال
- الحصة الثانية: لمدن المهن والكفاءات بطنجة

يمكن سحب ملف طلب العروض بمصلحة الصفقات بديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملئقي طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة www.marchéspublics.gov.ma وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: www.ofppt.ma

وتبلغ الضمانة المؤقتة:

- الحصة الأولى: مائة وخمسون ألف (150 000,00) درهم
- الحصة الثانية: سبعون ألف (70 000,00) درهم

والكلفة التقديرية للأعمال المحددة من طرف صاحب المشروع تبلغ:

- الحصة الأولى: تسعة ملايين وأربعمائة وخمسة وثلاثون ألفاً وثمانمائة وأربعون (9 435 840,00) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصة الثانية: أربعة ملايين وثلاثمائة وستة وعشرون ألفاً وأربعمائة وثمانون (4 326 480,00) مع احتساب جميع الرسوم

إن العينات ، التي يستوجبها ملف طلب العروض يجب إيداعها بديرية التموين واللوجستيك التابع لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل - الكائنة بملئقي طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، وذلك قبل يوم 05 أكتوبر 2022 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال.

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم ملفات المتنافسين مطابقين لمقتضيات المواد 27، 29 و 31 من نظام الصفقات الخاص بمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل.

ويمكن للمتنافسين :

- إما إرسالها عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور؛
- إما إيداع أظرفتهم مقابل وصل، بمكتب مصلحة الصفقات بديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملئقي طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء؛
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
- إما أن يتم إرسالها إلكترونياً وفقاً لأحكام قرار وزارة الاقتصاد والمالية رقم 20-14 بتاريخ 8 ذي القعدة 1435 (4 سبتمبر 2014) المتعلق بإزالة الطابع المادي لإجراءات المشتريات العامة.

إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المقررة في المادة 6 من نظام الإستشارة

ROYAUME DU MAROC

MAITRE D'OUVRAGE

SOCIETE FONCIERE CMC S.A.

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

Dossier d'Appel d'offres
Ouvert sur offres de prix

N° 146 / 2022

Objet de l'Appel d'offres :

La réalisation des travaux d'habillage et traitement de surface destinés aux :

- Lot N°1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL
- Lot N° 2 : CMC TANGER

1

1

114

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(R. C.)**



H

H

SOMMAIRE

- ARTICLE 1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.
ARTICLE 2 : MAITRE D'OUVRAGE
ARTICLE 3 : MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
ARTICLE 4 : DEFINITIONS
ARTICLE 5 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.
ARTICLE 6 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.
ARTICLE 7 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ORGANISMES PUBLICS.
ARTICLE 8 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.
ARTICLE 9 : OFFRE VARIANTE.
ARTICLE 10 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
ARTICLE 11 : INFORMATION DES CONCURRENTS.
ARTICLE 12 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
ARTICLE 13 : REPARTITION EN LOT.
ARTICLE 14 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.
ARTICLE 15 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
ARTICLE 16 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.
ARTICLE 17 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.
ARTICLE 18 : LANGUE DE L'OFFRE.
ARTICLE 19 : PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
ARTICLE 20 : MONNAIE DE L'OFFRE.
ARTICLE 21 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.
ARTICLE 22 : EVALUATION DES OFFRES DES CONCURRENTS.



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE N°1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet : La réalisation des travaux d'habillage et traitement de surface destinés aux :

→ Lot N°1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL

→ Lot N°2 : CMC TANGER

Il est établi en vertu des dispositions de l'article n°18, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Les prescriptions du présent règlement ne peuvent en aucune manière déroger ou modifier les conditions et les formes prévues par le règlement des marchés de l'OFPPT. Toute disposition contraire au règlement des marchés de l'OFPPT est nulle et non avenue. Seules sont valables les précisions et prescriptions complémentaires conformes aux dispositions de l'article n°18 et des autres articles du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°2 : MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est : la **Société Foncière CMC S.A.**

ARTICLE N°3 : MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Le maître d'ouvrage délégué est l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Outre le lancement et le jugement de la procédure des Appels d'offres, la mission de la maîtrise d'ouvrage déléguée est portée sur :

- Le suivi d'exécution du marché ;
- Les démarches, éventuelles, nécessaires à l'obtention de l'exonération des droits de douanes ;
- La coordination nécessaire pour La préparation des conditions de livraison, d'installation et de réception des équipements ;
- La signature des bons de dépôt et des livraisons conformément aux dispositions prévues par ce marché ;
- La réception provisoire du marché ;
- La réception définitive du marché ;
- La liquidation et le paiement des dossiers de facturation.

L'OFPPT représente la Société Foncière CMC S.A. à l'égard du titulaire de ce marché dans l'exercice des attributions qui lui sont confiés jusqu'à ce que la Société Foncière des CMC ait constaté l'achèvement de sa mission.

H

H2

ARTICLE N°4 : DEFINITIONS.

Au sens du règlement des marchés de l'OFPPPT on entend par :

- 1- **Attributaire** : concurrent dont l'offre a été retenue avant la notification de l'approbation du marché ;
- 2- **Autorité compétente** : l'ordonnateur ou la personne déléguée (sous-ordonnateur) par lui pour approuver le marché ;
- 3- **Concurrent** : toute personne physique ou morale qui propose une offre en vue de la conclusion d'un marché ;
- 4- **Groupement** : deux ou plusieurs concurrents qui souscrivent un engagement unique dans les conditions prévues à l'article 140 du règlement des marchés publics de l'OFPPPT ;
- 5- **Titulaire** : attributaire auquel l'approbation du marché a été notifiée.

ARTICLE N°5 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article n°24 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT :

Peuvent valablement participer et être attributaire(s) de(s) marché(s) afférent(s) au présent appel d'offres, les personnes physiques ou morales, qui :

- a) Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- b) Sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles dûment définitives ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement, et ce conformément à la législation en vigueur en matière de recouvrement ;
- c) Sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

Ne sont pas admises à participer aux appels d'offres :

- Les personnes en liquidation judiciaire
- Les personnes en redressement judiciaire sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée dans les conditions fixées par l'article n°142 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.
- Les personnes qui représentent plus d'un concurrent dans une même procédure de passation de marchés.

ARTICLE N°6 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.

Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique. Chaque dossier peut être accompagné d'un état des pièces qui le constituent.

A- Le dossier administratif comprend :

1. Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres :

- a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, établie conformément au modèle joint en annexe.
- b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. En cas de groupement, le cautionnement provisoire doit être constitué conformément aux dispositions du § C de l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

N.B : 1- Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le ministre chargé des finances Marocain (pour les candidats étrangers, ces cautions personnelles et solidaires doivent être avalisées par une banque marocaine).

2- Les pièces a et b ne doivent exprimer aucune restriction ou réserve sous peine d'être rejetées par la commission d'appel d'offres.

Pour les groupements, il y a lieu de produire :

- + Une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- + Une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

2. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

- a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent et ce conformément à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article n°25 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
- b) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 5 ci-dessus. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- c) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et

certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

* La date de production des pièces prévues aux b) et c) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

Pour, les concurrents non installés au Maroc : l'équivalent des attestations visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits ou par une déclaration sur l'honneur dûment certifiée par les autorités compétentes du pays d'origine attestant l'impossibilité de produire l'ensemble ou une partie des documents précités.

B - Le dossier technique comprend :

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations de mêmes familles. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation, selon le modèle joint au présent règlement.

ARTICLE N°7 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS.

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

1. Au moment de la présentation de l'offre, outre le dossier technique et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1) du I-A de l'article 6 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;

2. S'il est retenu pour être attributaire du marché :

a) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 5 ci-dessus. Cette attestation, qui n'est exigée que pour les organismes soumis au régime de la fiscalité, doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 5 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime

de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme.

La date de production des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

ARTICLE N°8 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Les dossiers présentés par les concurrents doivent comporter :

8.1 - **Les dossiers administratifs et techniques**, prévus à l'article 6 ci-dessus.

8.2 - **Une offre technique** :

7.2 - Une offre technique :

L'offre technique du concurrent doit comprendre les éléments suivants :

1. Les « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » renseignés conformément au canevas prévu à l'annexe : Lot 1 et 2, du cahier des prescriptions spéciales et ce, en faisant ressortir l'annexe caractéristiques des équipements et/ou fournitures proposées par le concurrent, leurs marques et leurs références.

Cette annexe est signée par le concurrent et étayée par les catalogues et/ou Documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » afférents aux équipements et /ou fournitures proposées.

Ces catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » doivent être cachetés sur toutes les pages et portant le numéro de l'appel d'offres et l'item correspondant.

2. Les marques proposées doivent être déposées et protégées.

7.3 - Présentation des échantillons :

Les échantillons des articles suivants :

- o Lot n°1 : Items n° 4/ 5/7/10/14/27/28/33/34/36/43/49
- o Lot n°2 : Items n° 4/ 5/7/10/14/27/28/33/34/36/43/49

Seront déposés conformément à l'avis d'appel d'offres.

Les échantillons doivent être cachetés portant le numéro de l'appel d'offres, du lot et de l'item correspondant. En cas d'offres variante, il doit porter en plus la mention « variante ».

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques déposés ou reçus peuvent être retirés au plus tard le jour ouvrable précédant le jour et l'heure fixés pour l'ouverture des plis à 16h30.



[Signature]

[Signature]

Aucun échantillon, prototypes, prospectus, notices ou autre document technique n'est accepté au-delà de la date et heure limites prévues ci-dessus.

8.3 - Une offre financière qui comprend :

a) l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché conformément aux conditions prévues aux cahiers des charges et moyennant un prix qu'il propose. Il est établi en un seul exemplaire conformément au modèle joint au présent règlement.

Cet acte d'engagement dûment rempli, et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), est signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'un même représentant puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché.

Lorsque l'acte d'engagement est souscrit par un groupement tel qu'il est défini à l'article 140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, il doit être signé soit par chacun des membres du groupement ; soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

b) le bordereau des prix - détail estimatif prix établis par le Maître d'Ouvrage Délégué et figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Le montant total de l'acte d'engagement doit être libellé en chiffres et en toutes lettres.

Le bordereau des prix - détail estimatif doivent tenir compte de :

- ✚ La saisie doit se faire par les moyens numériques (non manuscrits).
- ✚ Les prix unitaires doivent être libellés en chiffres.
- ✚ Les montants totaux doivent être libellés en chiffres.

En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement, et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

8.4 - Le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

ARTICLE N°9 : OFFRE VARIANTE.

Des offres variantes pourront être proposées par les concurrents.

La présentation des offres variantes n'implique pas l'obligation pour le soumissionnaire de présenter une offre pour la solution de base initialement prévue.



[Handwritten mark]

[Handwritten mark]

Les éclaircissements ou renseignements fournis par le Maître d'Ouvrage Délégué doivent être communiqués au demandeur et aux autres concurrents dans les sept (7) jours suivant la date de réception de la demande d'information ou d'éclaircissement du concurrent.

Toutefois, lorsque ladite demande intervient entre le dixième et le septième jour précédant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis la réponse doit intervenir au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

ARTICLE N°12 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article n°19 § 7 du règlement des marchés de l'OFPPT, exceptionnellement le Maître d'Ouvrage Délégué peut introduire des modifications dans le dossier d'appel d'offres sans changer l'objet du marché. Ces modifications sont communiquées à tous les concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé ledit dossier, et introduites dans les dossiers mis à la disposition des autres concurrents.

Lorsque les modifications nécessitent la publication d'un avis rectificatif, celui-ci est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe I-2 de l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Dans ce cas, la séance d'ouverture des plis ne peut être tenue que dans un délai minimum de dix (10) jours à compter du lendemain de la date de la dernière publication de l'avis rectificatif au portail des marchés publics, du site de l'Office le cas échéant et dans le journal paru le deuxième, sans que la date de la nouvelle séance ne soit antérieure à celle prévue par l'avis de publicité initial.

Les concurrents ayant retiré ou téléchargé les dossiers d'appel d'offres doivent être informés des modifications prévues ci-dessus ainsi que de la nouvelle date d'ouverture des plis, le cas échéant.

Lorsqu'un concurrent estime que le délai prévu par l'avis de publicité pour la préparation des offres n'est pas suffisant compte tenu de la complexité des prestations objet du marché, il peut, au cours de la première moitié du délai de publicité, demander au Maître d'Ouvrage Délégué, par courrier porté avec accusé de réception, par fax confirmé ou par courrier électronique confirmé, le report de la date de la séance d'ouverture des plis.

La lettre du concurrent doit comporter tous les éléments permettant au Maître d'Ouvrage Délégué d'apprécier sa demande de report.

Si le Maître d'Ouvrage Délégué reconnaît le bienfondé de la demande du concurrent, il peut procéder au report de la date de la séance d'ouverture des plis. Le report, dont la durée est laissée à l'appréciation du Maître d'Ouvrage Délégué.

Dans ce cas, le report de la date de la séance d'ouverture des plis, ne peut être effectué qu'une seule fois quel que soit le concurrent qui le demande.



ARTICLE N°13 : REPARTITION EN LOTS.

- Le jugement des offres, prévu pour le présent appel d'offres, est un jugement **par lot**.
- Le soumissionnaire peut faire une offre pour un ou plusieurs lots de l'appel d'offres.
- Chaque lot fait l'objet d'un seul marché séparé et les quantités indiquées aux différents lots sont indivisibles.
- Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la quantité indiquée à chaque lot.
- Les offres partielles, techniques et financières, ne sont en aucun cas prises en considération. Pour l'attribution, le Maître d'Ouvrage Délégué procède à l'ouverture, à l'examen des offres de chaque lot, et à l'attribution par lot.

ARTICLE N°14 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article n°29 du règlement des marchés de l'OFPPT :

A- Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli fermé portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, éventuellement, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;
- L'avertissement que " le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance publique d'ouverture des plis ".

B- Ce pli contient trois enveloppes distinctes :

a) La première enveloppe comprend le dossier administratif, le dossier technique, et le cahier des prescriptions spéciales dûment signé et paraphé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **dossiers administratif et technique** ».

b) La deuxième enveloppe comprend l'offre financière du soumissionnaire « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **offre financière** ».

c) La troisième enveloppe contient l'offre technique. Elle doit être cachetée et porte de façon apparente la mention « **offre technique** »,

C- Les enveloppes visées aux paragraphes a, b, et c du B ci-dessus indiquent de manière apparente :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, le cas échéant, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;



[Handwritten mark]

[Handwritten mark]

ARTICLE N°15 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau du Service des Marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) à Casablanca, dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des supports de publication prévus à l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT et jusqu'à la date limite de remise des offres. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux concurrents.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma et à partir du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma.

ARTICLE N°16 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement des marchés de l'OFPPT, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau de la Direction des Approvisionnements et Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route B.O. n° 50 et la Route Nationale 11 Sidi Maârouf – Casablanca - MAROC ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

ARTICLE N°17 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article n°33 du règlement des marchés de l'OFPPT, les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.



Si la commission d'appel d'offres estime ne pas être en mesure d'effectuer son choix pendant le délai prévu ci-dessus, le Maître d'Ouvrage Délégué saisit les concurrents, avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine et leur propose une prorogation pour un nouveau délai qu'il fixe. Seuls les concurrents ayant donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax ou par tout autres moyens de communication donnant date certaine adressée au Maître d'Ouvrage Délégué, avant la date limite fixée par ce dernier, restent engagés pendant ce nouveau délai.

ARTICLE N°18 : LANGUE DE L'OFFRE.

L'offre préparée par le concurrent ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre échangée entre le candidat et l'OFPPT seront rédigés en Langue Française. Tout document imprimé fourni par le candidat peut être rédigé en une autre langue dès lors qu'il est accompagné d'une traduction en langue française par une personne/autorité compétente, des passages intéressants l'offre. Dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fait foi.

ARTICLE N°19 : PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels pour l'éducation.

ARTICLE N°20 : MONNAIE DE L'OFFRE.

Pour le concurrent national, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé en Dirhams.

Pour le concurrent non installé au Maroc, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé est l'Euro ou le dollar USA. Dans ce cas, pour être évalués et comparés, les montants des offres exprimées en monnaies étrangères doivent être convertis en dirham. Cette conversion doit s'effectuer sur la base du cours vendeur du

Dirham en vigueur le premier jour ouvrable de la semaine précédant celle du jour d'ouverture des plis donné par Bank Al-Maghrib.



ARTICLE N°21 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.

Le soumissionnaire supporte toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre à l'OFPPT qui ne pourra, en aucun cas, en être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

ARTICLE N°22 : EVALUATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Les offres des concurrents admissibles sont examinées conformément aux dispositions des articles **36, 38, 39, 40** et **41** du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

Les capacités techniques et financières des concurrents seront appréciées comme suit :

- Seuls seront retenus, les concurrents ayant présenté au moins une attestation de références, conformes aux prescriptions de l'article 6-alinéa B-2 du présent règlement de consultation, se rapportant à des prestations de la même famille de celles objet du présent appel d'offres, dont le montant est supérieur ou égal à 25 % de l'estimation des lots concernés, réalisées au cours des années (2015 et postérieur).

Aussi, il est précisé qu'en cas d'attestation délivrée à un groupement, celle-ci sera appréciée pour la cote part réalisé par le (s) concurrent(s) ou à défaut de renseignement, pour part égale du montant globale de l'attestation.

Les offres techniques seront évaluées comme suit :

- La conformité technique des offres (de base et / ou des variantes) sera appréciée, sur la base des documents présentés dans l'offre technique du soumissionnaire et par rapport aux spécifications techniques des fournitures demandées au niveau du CPS et par validation des échantillons, tout échantillon non présenté sera déclaré non conforme.
- En cas de discordance des spécifications techniques entre les pièces de l'offre technique d'un ou plusieurs concurrents, la commission d'appel d'offres peut demander par écrit à l'un ou à plusieurs concurrents des précisions, éclaircissements et/ou des compléments d'informations, des données sur leurs offres techniques. Ces éléments qui doivent concerner les documents contenus dans lesdites offres. Pour les articles dont les échantillons sont exigés, les propositions techniques doivent correspondre aux échantillons déposés.
- Tout article ne répondant pas aux spécifications techniques demandées sera déclaré non conforme.
- La commission peut, avant de se prononcer, charger une sous-commission technique pour analyser les offres techniques proposées.







Conformément aux dispositions des articles 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPT précité, l'examen des offres financières concerne les seuls concurrents admis à l'issue de l'examen de leurs dossiers administratifs, techniques et leurs offres techniques présentées.

Le marché sera attribué au concurrent, retenu à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques, de l'offre technique et de l'offre financière la moins disant par lot.

NB : En application des dispositions de l'article 27 du règlement des marchés l'OFPPT précité, les corrections des erreurs arithmétiques s'effectueront de la manière suivante :

- En cas de discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du détail estimatif, les prix du bordereau des prix prévalent ;
- En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.



<p>Établi par :</p>	<p>Vérfifié par le Service des Marchés :</p> <p style="text-align: center;">Achraf HAJJAJI</p> <p style="text-align: center;">Chef de Service des Marchés</p>
<p>Le Maître d'Ouvrage Délégué</p>	
<p>Le Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique</p> <p>Abdellif AOURAGH</p>	

MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Partie réservée à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

Appel d'offres ouvert sur offres des prix n°...../2022 du/...../2022 àh..... min

Objet du marché : La réalisation des travaux d'habillage et traitement de surface destinés aux :

- Lot N°1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL
- Lot N° 2 : CMC TANGER

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

B - Partie réservée au concurrent

a) Pour les personnes physiques

Je (1), soussigné : (Prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu affilié à la CNSS sous le (2) inscrit au registre du commerce de..... (Localité) sous le n° (2) n° de patente..... (2) :



b) Pour les personnes morales

Je (1), soussigné (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise) Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique de la société)
 Au capital de :
 Adresse du siège social de la société.....
 Adresse du domicile élu.....
 Affiliée à la CNSS sous le n°.....(2) et (3)
 Inscrite au registre du commerce..... (Localité) sous le n°..... (2) et (3)
 N° de patente.....(2) et (3)
 N° d'identification fiscale.....
 N° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise :(2) et (3)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

- Montant total HT :.....(en lettres et en chiffres)
- Taux de la TVA.....(en pourcentage)
- Montant de la T.V.A. :.....(en lettres et en chiffres)
- Montant TTC :(en lettres et en chiffres)

La Société Foncière CMC S.A. se libérera des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte (À la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (1) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à..... (Localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à.....le.....

(Signature et cachet du concurrent)



(1) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- mettre : «Nous, soussignés..... nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- ajouter l'alinéa suivant : « désignons..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

(2) pour les concurrents non installés au Maroc préciser la référence des documents équivalents ;

(3) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation.

MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Mode de passation : Appel d'offres ouvert sur offres des prix n°...../2022 du/...../2022 àh..... min

Objet de l'appel d'offres : Objet du marché : La réalisation des travaux d'habillage et traitement de surface destinés aux :

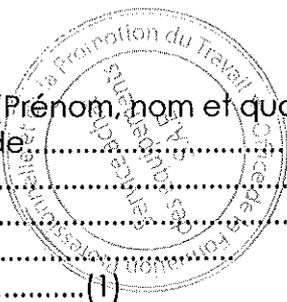
- Lot N°1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL
- Lot N° 2 : CMC TANGER

A - Pour les personnes physiques

Je, soussigné : (Prénom, nom et qualité)
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,
Adresse du domicile élu :
Affilié à la CNSS sous le n° : (1)
Inscrit au registre du commerce de..... (Localité) sous le n°
..... (1) n° de patente..... (1)
N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB), ouvert auprès de
.....

B - Pour les personnes morales

Je, soussigné (Prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)
Agissant au nom et pour le compte de..... (Raison sociale et forme juridique
de la société) au capital de:.....
Adresse du siège social de la société..... adresse du domicile
élu.....
Affiliée à la CNSS sous le n°.....(1)
Inscrite au registre du commerce..... (Localité) sous le n°.....(1)
N° de patente.....(1)
N° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB), ouvert auprès de
.....
N° d'identification fiscale.....
N° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise :(1)



- Déclare sur l'honneur :

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
- 2- que je remplie les conditions prévues à l'article 24 du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 juin 2014) et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de



l'office de la formation et de la promotion du travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;

3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;

4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :

- à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
- que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que Maître d'Ouvrage Délégué a prévues dans ledit cahier ;
- à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées au Maroc ; (3)

5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;

6- m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.

7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOUMADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).

8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 151 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.

10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....



Signature et cachet du concurrent

(1) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

(2) à supprimer le cas échéant.

(3) Lorsque le CPS le prévoit.

(4) à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

(*) En cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

Handwritten mark

Handwritten mark

MODELE ATTESTATION DE REFERENCE

Logo Entreprise

Date



ATTESTATION DE REFERENCE

Je soussigné, [Nom et prénom], [qualité du signataire], atteste par la présente que la société [Nom de la société], a exécuté les prestations [Détailler les prestations], objet du marché n°....., d'un montant de :, sur un délai d'exécution de :

A la date du :.....

Les prestations mentionnées, ci-dessus, se sont déroulés dans de bonnes conditions et à notre entière satisfaction.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Signature et cachet

Nom et prénom du signataire

Qualité du signataire.

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES
(C. P. S.)**



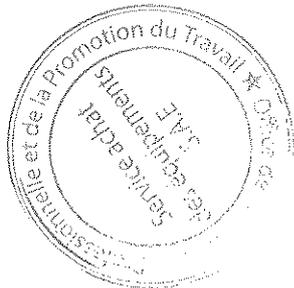
M

HE

SOMMAIRE

ARTICLE 1	:	OBJET DU MARCHÉ.
ARTICLE 2	:	MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET REGLEMENT DE PASSATION APPLICABLE
ARTICLE 3	:	DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ.
ARTICLE 4	:	AUTRES TEXTES APPLICABLES.
ARTICLE 5	:	CARACTERE DES PRIX.
ARTICLE 6	:	NATURE DES PRIX.
ARTICLE 7	:	DROITS DE TIMBRES.
ARTICLE 8		FORMALITES DE DOUANES ET DU COMMERCE EXTERIEUR
ARTICLE 9		FORMALITES D'EXONERATION DE LA TVA
ARTICLE 10	:	DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD.
ARTICLE 11	:	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF.
ARTICLE 12	:	LIVRAISON DES EQUIPEMENTS AU SITE BENEFICIAIRE
ARTICLE 13	:	MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE
ARTICLE 14	:	MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS
ARTICLE 15	:	FORMATION
ARTICLE 16	:	RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE.
ARTICLE 17	:	MODE DE REGLEMENT.
ARTICLE 18	:	MODALITES DE PAIEMENT.
ARTICLE 19	:	UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.
ARTICLE 20	:	BREVETS.
ARTICLE 21	:	SOUS-TRAITANCE.
ARTICLE 22	:	DOMICILE DU TITULAIRE
ARTICLE 23	:	VALIDITE DU MARCHÉ.
ARTICLE 24	:	DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ.
ARTICLE 25	:	GARANTIE.
ARTICLE 26	:	RETENUE DE GARANTIE.

ARTICLE 27	:	DELAI DE GARANTIE.
ARTICLE 28	:	RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISoire ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE
ARTICLE 29	:	ASSURANCE ET RESPONSABILITES.
ARTICLE 30	:	REGLEMENT DES CONTESTATIONS.
ARTICLE 31	:	NANTISSEMENT.
ARTICLE 32	:	RESILIATION DU MARCHE.
ARTICLE 33	:	MESURES COERCITIVES



[Handwritten signature]

[Handwritten mark]

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

Marché n° / 2022.

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Entre les soussignés :

LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A. ou son délégué, représentée par son Directeur Général
Mme Loubna TRICHA,

D'une part

Et,

La Société :

- Titulaire du compte bancaire (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

- Adresse du siège social de la société :

- Adresse du domicile élu :

- Affiliée à la CNSS sous le n° :

- Inscrite au registre de commerce de (localité) sous le n° :

- Patente n° :

- N° d'identification fiscale :

- n° de l'Identifiant de l'Entreprise :

- Représentée par :

Monsieur

Agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,

D'autre part

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUI



CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet : La réalisation des travaux d'habillage et traitement de surface destinés aux :

- Lot N°1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL
- Lot N° 2 : CMC TANGER

ARTICLE 2 : MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET REGLEMENT DE PASSATION APPLICABLE

SOCIETE FONCIERE CMC S.A. a confié à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Formation professionnel (OFPPT) la mission globale de maitrise d'ouvrage déléguée du programme des Cités des Métiers et des Compétences.

A cet effet, le Maître d'Ouvrage Délégué (OFPPT) agira pour l'accomplissement de la mission qui lui est confiée au nom et pour le compte du Maitre d'Ouvrage (SOCIETE FONCIERE CMC S.A.).

A ce titre, le présent marché est passé en application à l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 chaâbane 1435 (16 juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ

Les documents contractuels sont par ordre de priorité

- 1- L'acte d'engagement,
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales,
- 3- Le bordereau des prix - détail estimatif,
- 4- L'offre technique du titulaire,
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux (CCAGT), approuvé par le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016).

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit dans règlement relatif aux marchés publics de l'office de l'OFPPT, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

ARTICLE 4 : AUTRES TEXTES APPLICABLES

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions notamment des textes suivants :

- Le règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).
- Le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016) approuvant Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes (B.O. n°5170 du 18/12/2003).
- Le dahir n°1.85.347 du 20/12/1985 relatif à l'institution générale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- Le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Le décret royal n° 330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété.
- L'arrêté 2-3663 du 13 /07/2005 portant Organisation financière et comptable de l'OFPPT.
- La décision du Ministre des Finances et de la Privatisation - DEPP n° 2-0610 du 26 Février 2008 fixant le visa préalable du contrôleur d'Etat de l'OFPPT pour les marchés de fournitures et de prestation de service dont le montant est supérieur à 1 000 000,00 DHS.
- Les textes officiels réglementant la main d'œuvre et les salaires.

Ainsi que tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés publics rendus applicables à la date limite de réception des offres.

ARTICLE N°5 : CARACTERE DES PRIX

Les prix des prestations objet du présent marché sont fermes et non révisables. Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le Maître d'Ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

ARTICLE N°6 : NATURE DES PRIX

Le présent marché est à prix unitaires:

Les sommes dues au titulaire sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix - détail estimatif, aux quantités pour les prestations réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au prestataire de services une marge pour bénéfice et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison des fournitures.

ARTICLE N°7 : DROITS DE TIMBRES

Le titulaire acquitte les droits de timbre dus au titre du marché conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE N°10 : DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD

Le délai contractuel pour l'exécution des prestations objet du présent marché est **de 60 jours (soixante jours) pour les lots 1 et 2.**

Il commence à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service de commencement des prestations objet du présent marché. Ce délai s'applique à l'achèvement de la livraison de la totalité des équipements et/ou fournitures incombant au titulaire.

Le délai contractuel reprend 7 jours à partir du lendemain du dépôt des équipements en question dans les locaux de l'OFPPT ;

Ce délai est celui que se réserve l'OFPPT pour la mise en œuvre des modalités de vérification de conformité technique objet de l'article 12 du présent CPS.

Tout article jugé non conforme par l'OFPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

L'O.F.P.P.T. s'engage à fournir au titulaire en temps voulu les documents de son ressort et qui sont nécessaires à l'accomplissement des formalités ci-dessus.

Pénalités de retard :

A défaut par le titulaire d'avoir terminé les prestations objet du marché dans le délai contractuel, il lui sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité de Un pour mille (1/1000) du montant initial du marché, éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse et ce, par jour calendaire.

Le montant global des pénalités au titre des retards est plafonné à huit pour cent (8%) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Quand le montant des pénalités atteint ce plafond, l'autorité compétente se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCA GT.

ARTICLE N°9 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF.

Le cautionnement provisoire qui reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché dans les cas prévus par l'article 18 § 1 du CCA GT est :

- Lot N ° 1 : Cent Cinquante Mille Dirhams (150 000,00 DH)
- Lot N ° 2 : Soixante Dix Mille Dirhams (70 000,00 DH)

Le cautionnement provisoire reste acquis au maître d'ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCACT.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

N.B : Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements marocains agrès à cet effet conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE N°10: LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN FAVEUR DU SITE BENEFICIAIRE.

Les équipements et/ou fournitures seront livrés aux sites bénéficiaires indiqués dans les tableaux de répartition en annexe. Toutefois, et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFPPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Si le Site Bénéficiaire est indisponible pour une livraison directe du matériel, l'OFPPPT se réserve le droit de demander au Titulaire d'effectuer le Dépôt dans un Entrepôt dédié sur le périmètre urbain de Casablanca.

Toutefois, l'acheminement des équipements et/ou fournitures vers le Site Bénéficiaire est à la charge du Titulaire.

Avant de commencer les livraisons, le titulaire doit transmettre à l'OFPPPT :

- o Un planning prévisionnel de livraison au moins quinze jours avant le début des livraisons dans les sites bénéficiaires

Toutefois et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFPPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition dudit planning peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité et ce dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié.

Le responsable du centre bénéficiaire ou de l'entrepôt signe les bons de dépôt des articles livrés en précisant les dates de livraison.

Le titulaire doit communiquer à l'OFPPPT le bon de dépôt contre accusé de réception, pour permettre aux services de l'OFPPPT de planifier les opérations de vérification de conformité technique.



ARTICLE N°11 : MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE.

Sur la base du programme des livraisons, l'OFPPT organise les opérations de vérification de conformité technique du matériel livré dans le site bénéficiaire suivant un planning communiqué au titulaire.

En cas d'indisponibilité du Site bénéficiaire, les opérations de vérification de conformité technique seront effectuées dans l'Entrepôt dédié avant l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Il est bien entendu qu'en cas de livraison à l'entrepôt dédié, la vérification portera sur la conformité technique et les essais de mise en marche, tandis que l'installation et la mise en marche se feront sur le site bénéficiaire.

Une lettre d'engagement doit être signée par le titulaire afin d'effectuer les opérations d'installation nécessaire après l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Le retard enregistré dans l'opération de vérification de conformité technique et de réception, après livraison du matériel, sera à la charge de l'OFPPT et le délai d'exécution du marché sera prorogé en conséquence.

Le titulaire interviendra pour l'installation des différents équipements dans un délai de 7 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la saisie du titulaire par l'OFPPT l'informant du dépôt des équipements en question dans les locaux de ce dernier ;

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité et ce dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié.

Le titulaire prend en charge les accessoires, les composants, la matière d'œuvre et toutes sujétions nécessaire à l'installation, la mise en service et aux différents essais de ces équipements.

Les articles jugés non-conformes sont récupérés séance tenante par le titulaire, ceux présentant des observations doivent faire l'objet de levée de réserves dans un délai maximum de **15 jours** qui commencera à courir à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPT des équipements concernés. Passé ce délai l'OFPPT n'est plus responsable des équipements et/ou fournitures en question.

Le titulaire mettra à la disposition du(es) représentant(s) de l'OFPPT la documentation technique, en langue française, nécessaire à la vérification de la conformité technique des équipement(s).

L'OFPPT procédera à la vérification de la conformité technique des équipements et/ou fournitures avec les spécifications du marché) (marque, référence, origine, dimensions, capacités, puissance, alimentation électrique, ...) dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié, à la date prévue, en présence d'un représentant qualifié du titulaire devant être habilité à répondre aux remarques de la commission désignée par l'OFPPT.

M

M

La vérification de la conformité technique des articles livrés est sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal qui doit être signé par le(s) représentant(s) de l'OFPPT et du titulaire ayant participé à l'opération de vérification.

Toute divergence par rapport au marché doit être consignée dans le procès-verbal de vérification de conformité technique.

Une copie du procès-verbal de vérification de conformité technique est remise au représentant du titulaire séance tenante.

Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

Le titulaire remettra aux représentants du site bénéficiaire 5 exemplaires originales des bons de livraison, afin de renseigner les numéros d'enregistrement dans les livres journal et inventaire dans le site bénéficiaire et /ou l'entrepôt dédié.

ARTICLE N°12 : MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS.

L'OFPPT procédera à la réception dans le site bénéficiaire ou l'Entrepôt dédié :

- Du matériel sur la base du procès-verbal de vérification de conformité technique ;
- Des quantités livrées par rapport à celles du marché ;
- De la mise en marche du matériel si nécessaire.

La réception n'est prononcée qu'une fois l'équipement, vérifié conforme, satisfait aux essais exigés.

Les articles réceptionnés sont enregistrés dans le livre journal et éventuellement dans le livre d'inventaire. Les numéros du livre journal et d'inventaire sont portés sur le PV de réception.

ARTICLE N° 13: FORMATION.

Il n'est prévu de formation pour les Lots 1 et 2 .

ARTICLE N°14 : RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE.

1- Réception provisoire

La réception provisoire du marché n'est prononcée que lorsque tous les équipements et/ou fournitures sont livrés, vérifiés conformes et une fois tous les essais ont été déclarés satisfaisants par le(s) représentant(s) de l'OFPPT.

La réception provisoire du marché correspondra à la dernière date de réception.

2- Réception définitive :

Le titulaire demandera à l'OFPPT d'organiser la réception définitive vingt jours au plus tard avant l'expiration du délai de garantie.

Un planning de réception définitive sera communiqué par l'OFPPT au titulaire en lui précisant les lieux et les dates de réceptions définitives.

Le titulaire prendra les dispositions nécessaires pour se faire représenter à ces opérations qui seront sanctionnées par un procès-verbal de réception définitive locale.

Si au moment de la réception définitive, il est reconnu que certaines réserves concernant la réparation ou le remplacement de l'article défectueux ayant fait l'objet d'une notification, le titulaire disposera d'un délai d'un (1) mois maximum pour réparer ou remplacer l'équipement déclaré défectueux.

Le délai de garantie des équipements et/ou fournitures concernés qui leur est directement lié est prolongé jusqu'à ce que ces réserves soient levées par le titulaire. A défaut, l'OFPPT peut effectuer les réparations ou remplacements aux frais du titulaire de marché ou prendre d'autres mesures correctives.

ARTICLE N°15 : MODE DE REGLEMENT.

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires définis et établis pour chaque item par le titulaire aux quantités réellement exécutées et réceptionnées, conformément aux descriptions figurant au bordereau des prix-détail estimatif et aux conditions particulières du marché.

ARTICLE N°16 : MODALITES DE PAIEMENT.

Tous les prix du présent marché seront établis en tenant compte de toutes les taxes et charges diverses, y compris la taxe sur la valeur ajoutée "T.V.A", Toutefois et dans le cadre de l'article l'article 92 (I-6°) du Code Générale des impôts, les droits de la TVA sont exonérés au titre du présent marché.

A cet effet, le titulaire devra fournir à l'OFPPT une facture pro-forma globale égale à la valeur du marché pour permettre à l'ONDA d'obtenir l'attestation d'exonération de la TVA.

Sur la base de l'attestation d'exonération de la TVA délivrée par l'Administration fiscale Marocaine, le titulaire devra fournir les factures en Hors TVA portant la mention « exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Général des Impôts. ».

Société Foncière CMC S.A. procédera au paiement des articles livrés et réceptionnés conformes.

Le titulaire adressera à l'Office les documents constituant le dossier de paiement suivants :



A

H2

- Les Factures en cinq exemplaires originales portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par les représentants du site bénéficiaire
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique.
- Les attestations d'exonération en TVA.
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Le PV de la formation si le marché le prévoit.

Les sommes dues au titulaire seront réglées sur son compte dont le numéro est précisé dans l'acte d'engagement.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues en exécution du présent marché en faisant donner crédit au compte ouvert au nom du prestataire indiqué sur l'acte d'engagement. Les paiements se feront sur la base du montant Hors Taxes, conformément aux dispositions prévues par la Code Générale des Impôts.

Dans le cas où ladite exonération n'est plus applicable, le Maître d'ouvrage paiera la TVA conformément aux règles de de droit commun.

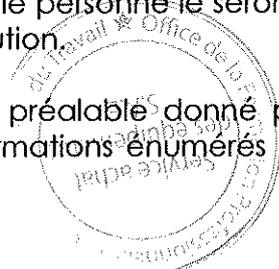
Aussi, les prestations de service réalisées pour le compte du maître d'ouvrage par une entreprise non résidente sont soumises à l'impôt sur les sociétés au taux de 10% de ces prestations. Cet impôt est prélevé du montant desdites prestations sous forme de retenue à la source. Une copie de l'attestation du versement de cet impôt sera remise au prestataire, à sa demande. Pour les entreprises originaires de pays ayant signé avec le Maroc une convention destinée à éviter les doubles impositions, la retenue à la source est déductible des impôts dus dans leur pays d'origine.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

ARTICLE N°17 : UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications, des plans, dessins, tracés, échantillons ou information fournis par l'OFPPT ou en son nom et au sujet du marché à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à ladite exécution.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, n'utilisera aucun des documents et aucune des informations énumérés dans le paragraphe précédent, si ce n'est pour l'exécution du marché.



Tout document, autre que le marché lui-même, énuméré dans le 1er paragraphe demeurera la propriété de l'OFPPT et tous ses exemplaires seront renvoyés à l'OFPPT sur sa demande, une fois les obligations contractuelles du titulaire exécutées.

ARTICLE N°18 : BREVETS.

Le titulaire garantira la Société Foncière CMC S.A., contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de création industrielle résultant de l'emploi des équipements ou d'un de leurs éléments au MAROC.

ARTICLE N°19 : SOUS-TRAITANCE.

Toute sous-traitance éventuelle au titre de ce marché se fera dans les conditions de l'article n°141 du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°20 : DOMICILE DU TITULAIRE.

Le titulaire du marché est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage Délégué dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage Délégué, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

ARTICLE N°21 : VALIDITE DU MARCHE.

Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après sa signature par l'autorité compétente de la Société Foncière CMC S.A. ou par son délégataire dûment désigné et son visa par le Contrôleur d'Etat, lorsque ledit visa est requis.

ARTICLE N°22 : DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE.

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze (75) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les conditions de prorogation de ce délai sont fixées par les dispositions de l'article 136 du règlement des marchés de l'OFPPT.



ARTICLE N°23 : GARANTIE.

Le titulaire garantit que tout équipement et/ou fourniture livré en exécution du marché est neuf, n'a jamais été utilisé, est du modèle le plus récent en service et inclue toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau sauf si le marché en a disposé autrement.

Le titulaire garantit en outre que tout équipement et/ou fourniture livré en exécution du marché n'aura aucune défectuosité due à sa conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre (sauf dans le cas où la conception et/ou le matériau requis par les spécifications du marché), qui peut se révéler pendant l'utilisation normale de l'équipement livré, dans les conditions prévalant dans les établissements de la Société Foncière CMC S.A.

Pendant la période de garantie, les techniciens du fournisseur interviendront dans un délai de 15 jour à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPT des pannes des équipements concernés.

Les frais de récupération ou de remplacement des équipements défectueux sont à la charge exclusive de ce dernier.

ARTICLE N°24 : RETENUE DE GARANTIE.

Conformément à l'Article 64 du C.C.A.G-T, une retenue d'un dixième (1/10) sera effectuée sur le montant des acomptes.

La retenue de garantie cessera de croître lorsqu'elle aura atteint sept pour cent (7 %) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Toutefois, cette retenue de garantie pourra être remplacée, à la demande du titulaire, par une caution personnelle et solidaire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

N.B : Pour le titulaire étranger, le cautionnement de la retenue de garantie doit être avalisé par une banque marocaine

ARTICLE N°25 : DELAI DE GARANTIE.

Le délai de garantie est fixé à Une année (01) pour les prestations objet du marché. Il court à partir de la date de la dernière réception provisoire de ces équipements sur le Site bénéficiaire.

Le délai de garantie suscitée concerne tous les items mentionnés dans le bordereau des prix – détail estimatif, et est exigé du titulaire après la date du procès-verbal de réception provisoire.



H

H

ARTICLE N°26 : RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE.

En application des dispositions de l'article 19 du CCA GT, le cautionnement provisoire est restitué au titulaire du marché ou la caution qui le remplace est libérée après que le titulaire aura réalisé le cautionnement définitif.

Le cautionnement définitif est restitué, sauf les cas d'application de l'article 79 du CCA GT, et le paiement de la retenue de garantie est effectué ou bien les cautions qui les remplacent à la suite d'une mainlevée donnée par l'OFPPT dès la signature du procès-verbal de la réception définitive des équipements objet du marché.

ARTICLE N°27 : ASSURANCE ET RESPONSABILITES.

En application des dispositions de l'article 25 du CCA GT, le titulaire doit souscrire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les polices d'assurances qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du présent marché.

ARTICLE N° 28 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS.

En cas de contestation entre l'administration et le titulaire, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 81, 82 et 84 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCA GT). Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis à la juridiction marocaine compétente statuant en matière administrative, conformément à l'article 83 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCA GT).

ARTICLE N° 29 : NANTISSEMENT.

En cas de nantissement du marché, le Maître d'ouvrage remet au titulaire du marché, sur sa demande et contre récépissé, une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dûment signée et indiquant que ladite copie est délivrée en unique exemplaire destiné à former titre pour le nantissement du marché public, conformément aux dispositions du dahir n° 1-15-05 du précité que :

+ La liquidation des sommes dues par la Société Foncière CMC S.A. en exécution du présent marché sera opérée par les soins du Directeur Général de la Société Foncière CMC S.A. ou son délégataire.

+ Le fonctionnaire chargé de fournir au titulaire du futur marché ainsi qu'à bénéficiaire des nantissemments ou subrogations les renseignements, qui ont été prévus à l'article 8 du dahir susvisé.

+ Les paiements prévus au présent marché seront effectués par le Trésorier Payeur de l'OFPPT seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du présent marché.

H

H

Les frais de timbre et d'enregistrement de l'original du présent marché ainsi que de l'exemplaire unique sont à la charge du titulaire du marché.

ARTICLE N°30 : RESILIATION DU MARCHE.

Le marché peut être résilié par la Société Foncière CMC S.A. en concertation avec l'OFPPT de plein droit dans tous les cas de figure prévus par les textes en vigueur (le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016) - CCAGT et règlement des marchés de l'OFPPT approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014).

ARTICLE 31 : MESURES COERCITIVES.

Il sera fait application des mesures coercitives prévues la CCAG-T, notamment celle prévues par son chapitre VIII.

CHAPITRE II : CLAUSES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

Lot N° 1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL

N° ARTICLE	DESIGNATION
Article n°1	Ragréage Fourniture et pose d'une chape de reprise de niveau auto nivelant pour rattrapage des joints et des niveaux y compris rebouchage des trous. Préparation du sol, grattage, ponçage.
Article n°2	Chape de forme Fourniture et pose d'une chape de forme pour rattrapage de niveau réalisée en mélange mortier de ciment CPJ35 y compris nivellement à la règle pour une épaisseur de Maximum 7cm et de minimum 1cm.
Article n°3	Revêtement en Résine Fourniture et mise en œuvre d'une résine époxydique au sol couleur aux choix de l'architecte d'intérieur sur Dalle béton surfacée Système : Peinture en dispersion aqueuse, Aspiration des poussières et des déchets en excès ;Brossage, Grenailage, Dépoussiérage à l'aspirateur industriel, Traitement de l'alcalinité du ciment, Rebouchage. Application au rouleau du primaire d'accrochage Application du mélange de résine époxy auto-lissante à la raclette crantée

4

112

Article n°4	<p>Revêtement en Flotex en lame</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras lame ou dalle type FLOTEX. Il amènera une efficacité acoustique de $\Delta Lw = 19$ dB. Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m² implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC. De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*). Le prix comprend la découpe, les chutes et la réalisation suivant le motif.</p>
Article n°5	<p>Revêtement en PVC tissé</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement en PVC tissé réalisé en dalle de 50x50 ou par lès de marque connu y compris préparation coupe et chute suivant calepinage fourni par le maitre d'œuvre.</p>
Article n°6	<p>Revêtement de sol en PVC</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC de marque connu certifié en lés de 2 m. la réalisation suivant le motif conçu par le maitre d'œuvre.</p>
Article n°7	<p>Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC de marque connu en dalle de 90x90. la réalisation suivant le motif conçu par le maitre d'œuvre.</p>
Article n°8	<p>Revêtement sol en moquette dalle</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol en moquette en dalles de 50x50 cm de marque premier choix. La prestation comprend le nettoyage du support, le collage y compris chute et découpe, calepinage et décoration.</p>
Article n°9	<p>Revêtement sol en FLOTEX</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en rouleau type FLOTEX. Il amènera une efficacité acoustique de $\Delta Lw = 19$ dB. Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m² implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC. De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*). Le prix comprend la découpe, les chutes et la réalisation suivant le motif.</p>
Article n°10	<p>Revêtement en parquet</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement sol en parquet stratifié de 7mm, et finition en effet bois. Y compris nettoyage du sol et découpe, chutes et toutes sujétions.</p>
Article n°11	<p>Toile échiquier</p> <p>Fourniture et pose d'un tapis en motif échiquier y compris 32 pions en plastique de 45cm de hauteur minimum réalisé par assemblage d'une base et d'une tête.</p>
Article n°12	<p>Plinthe en Bois</p> <p>Fourniture et pose d'une plinthe droite en MDF de 2 cm d'épaisseur et de 7 cm de hauteur y compris découpe et chute avec traitement en peinture laqué à poudre pour une finition mat et</p>

	lisse y compris jonction avec chambranle des portes. Coloris suivant RAL choisis par le maitre de l'œuvre.
Article n°13	Plinthe en PVC Fourniture et pose d'une plinthe droite en PVC de 1mm d'épaisseur minimum et de 5 cm de hauteur minimum y compris découpe et chute Coloris suivant RAL choisis par le maitre de l'œuvre.
Article n°14	Revêtement en gazon synthétique Fourniture et pose d'un gazon synthétique tufeté ou similaire, en Fibre monofilament PE droite & Fibre monofilament PP frisée,
Article n°15	Barre de seuils Fourniture et pose Seuil de porte demi bombé adhésif de type ROMUS ou équivalent matière aluminium incolore largeur 40 mm longueur. Une colle adhésive supplémentaire sera à prévoir suivant la recommandation l'architecte
Article n°16	Cloison en HABITO Fourniture et pose d'une cloison en BA13-D98 composé d'une ossature métallique en montant M48, chaque parement est composé de double peaux BA13 et HABITO de chaque côté y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.
Article n°17	Cloison amovible simple vitrage Fourniture et pose d'une cloison amovible en verre toute hauteur composée d'un profilé en aluminium fin le remplissage est composé de vitrage stadip 4.4.2 sans store incorporé, la pose du vitrage est en pose droite bord à bord avec joint de dilatation. La couleur des profils suivant choix du maitre d'ouvrage.
Article n°18	Habillage en bois MDF découpé laser Fourniture et pose d'un revêtement en bois MDF de 19 mm découpé en laser suivant motif, y compris fixation au sol et au plafond. L'ensemble suivant plan de détail et schéma et coloris et finition au choix du maitre d'œuvre.
Article n°19	Découpe lettrage sur MDF Fourniture et pose d'un revêtement en bois MDF de 19 mm découpé en laser suivant motif, y compris fixation au sol et au plafond. L'ensemble suivant plan de détail et schéma et coloris et finition au choix du maitre d'œuvre.
Article n°20	Habillage en métal découpé laser

	Fourniture et pose d'un habillage en feuille métallique en 20/10 en découpe laser suivant motif fourni y compris structure de fixation en structure métallique légère avec traitement antirouille. Le prix comprend également les motifs et les différentes découpes et la finition en peinture laqué RAL suivant choix du maitre d'œuvre.
Article n°21	Habillage en bois acoustique avec base feutrée Fourniture et pose d'un habillage en panneaux acoustique composé d'un support feutré et lame en bois en noyer ou chêne.
Article n°22	Habillage en HPL Fourniture et pose d'un revêtement mural en panneaux HPL posés en bord à bord sans joints apparent par collage directe sur support existant ou en contre collage sur support MDF de minimum 10mm, les planétés accentuées seront reprises en tasseaux de bois, le prix comprend la colle, la découpe, les baguettes d'angle et toutes accessoires
Article n°23	Habillage en vinyle imprimé Fourniture et pose d'un habillage en impression numérique HD sur vinyle, le prix comprend la préparation du support la pose et la fixation par point d'accrochage ou par collage.
Article n°24	Habillage en bois OSB Fourniture et pose d'un revêtement en bois reconstitué OSB réalisé en panneau de récupération y compris structure de pose métallique ou en tasseau de bois, le prix comprend également la finition en vernis polyester.
Article n°25	Habillage en brique décoratif Fourniture et pose d'un habillage en pierre de terre cuite façon briquette de 210mmX14mmX50mm +/-5%y compris piquage, préparation du support, mortier d'accrochage et finition des joints en mortier de ciment.
Article n°26	Habillage en Habito Fourniture et pose d'une contre cloison constituée de plaques de plâtres HABITO vissées sur une ossature métallique composée de la manière suivante :Des Rails de 48mm NF vissés au sol et au plafond y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.
Article n°27	Habillage en végétation stabilisée Fourniture et pose d'un mur végétal composé de plante et de feuillage stabilisé en différents forme et coloris, y compris support de fixation. Composition suivant choix du client
Article n°28	Habillage en liège

	Fourniture et pose d'un revêtement mural en panneaux de liège d'une épaisseur de 1 mm en pose collé sur mur y compris préparation du support, finition des joints.
Article n°29	Habillage en Crystal white Fourniture et pose d'une surface d'écriture Crystal en revêtement panneaux laminé de haute pression composé de couche compact avec option magnétique avec couche de finition Glossy pour une surface antitache avec une réflexion de lumière. Le prix comprend la fourniture, la découpe au laser ou à la machine CNC, les chutes, la quincaillerie et accessoires de pose ainsi que tout sujétions.
Article n°30	Habillage en papier peint Fourniture et pose d'un habillage en papier peint de premier choix, le prix comprend la préparation de support, colle, application de rouleur en bord à bord sans aucun dépassement.
Article n°31	Habillage en tôle alucoband y compris découpe Fourniture et pose d'un habillage mural en <u>Alucoband</u> sur mesure avec une découpe laser suivant le plan de détail fourni par le maître d'œuvre. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre.
Article n°32	Vitrophanie Fourniture et pose d'un adhésif occultant de finition sablé ou imprimé et découpé suivant plans et graphismes fournis par le maître d'oeuvre, y compris chute et découpe et finition suivant choix de la maîtrise d'œuvre.
Article n°33	Habillage en tissu feutré découpé Fourniture et pose d'un habillage en tissu feutré de 9mm d'épaisseur minimum y compris découpe motif décoratif suivant modèle choisis par le maître d'œuvre.
Article n°34	Habillage en tissu feutré imprimé Fourniture et pose d'un habillage en tissu feutré de 9mm d'épaisseur minimum y compris impression motif décoratif suivant modèle choisis par le maître d'œuvre.
Article n°35	Habillage en miroir de 6mm Fourniture et pose d'une glace miroir de 6mm à bords chanfreinés ou droit, de marque connu en pose collé sur contre-plaqué ou directe y compris découpe, y compris toute sujétion de pose.
Article n°36	Faux plafond en structure métallique et support acoustique Fourniture et pose d'une structure métallique porteuse en module de 2200 x 1175 mm. avec lame acoustique feutrée de 18mm d'épaisseur disposé en incrustation permettant le pivotement en position ouverte ou fermé.
Article n°37	Habillage en moulure en plâtre Fourniture et pose d'une moulure staffée de minimum 1 cm et maximum de 5cm en plâtre moulu et filas réalisée en moule ou tirage suivant modèle maître d'œuvre

Article n°38	<p>Habillage mur ou plafond en PREGYBEL</p> <p>Fourniture et pose d'une contre cloison constituée de plaques de plâtres BA13 PREGYBEL vissées sur une ossature métallique composée de la manière ou collage directe sur support y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.</p>
Article n°39	<p>Toile tendu</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage en Toile polyester translucide simple, le prix comprend tout accessoires à savoir :</p> <p>Profil de tension polyester.</p> <p>Pose des profilés et mise en tension de toile à froid.</p> <p>Fourniture et pose de lumières indirectes en bande à LED 4000K.</p> <p>Pose y compris réservations et découpes.</p>
Article n°40	<p>Toile tendu imprimé</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage en Toile polyester translucide avec impression numérique suivant motif décoratif fournis par maitre d'œuvre, le prix comprend tout accessoires à savoir :</p> <p>Profil de tension polyester.</p> <p>Pose des profilés et mise en tension de toile à froid.</p> <p>Fourniture et pose de lumières indirectes en bande à LED 4000K.</p> <p>Pose y compris réservations et découpes.</p>
Article n°41	<p>Suspension acoustique circulaire</p> <p>Fourniture et pose de suspension acoustique en cercle de 50mm d'épaisseur et de 80cm de diamètre minimum et de 140 cm maximum fabriqué en tissu hush acoustique y compris câble de suspension et fixation au plafond.</p>
Article n°42	<p>Bande à LED</p> <p>Fourniture et pose d'une bande à LED en strip y compris découpe en longueur de 100cm de module et toute sujétions de pose en chaleur de 3000K ou 4000K ou 5000 K au choix du maitre d'œuvre.</p>
Article n°43	<p>Pavé acoustique 0,60x0,60</p> <p>Fourniture et pose d'un panneau acoustique composé de fibre d'une dimension de 60x60 réalisé en découpe de plusieurs forme carré et rectangulaire de hauteur variante entre de 30mm et 80mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.</p>
Article n°44	<p>Panneau modulaire en grillage</p> <p>Fourniture et pose d'un panneau décoratif composé de structure métallique d'une dimension de 60x60 réalisé en effet grillage. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'ouvrage.</p>
Article n°45	<p>Pavé acoustique en hexagone</p> <p>Fourniture et pose d'un panneau acoustique hexagonal composé de fibre d'une dimension de 600x520 réalisé en découpe de forme HEXAGONE et de hauteur variante entre de 20mm et 50mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.</p>

Article n°46	<p>Lettre en Acoustique</p> <p>Fourniture et pose d'un panneau acoustique composé de fibre d'une dimension de 350 mm de hauteur de plusieurs forme de lettre alphabet d'épaisseur de 50mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.</p>
Article n°47	<p>Écriture en Néon</p> <p>Fourniture et pose d'une écriture réalisé en tube Néon éclairage publicitaire réalisé suivant plusieurs forme et dimension décorative ou écriture artistique suivant choix maitre d'œuvre.</p>
Article n°48	<p>Carte du monde en Acoustique</p> <p>Fourniture et pose d'une carte de monde réalisée en découpe sur support en fibre acoustique d'une épaisseur de 50mm de 2400 de hauteur et 1200mm de largeur.</p>
Article n°49	<p>Suspension en nuage</p> <p>Fourniture et pose d'un coussin en forme de nuage acoustique réalisé en tissu et mousse d'une hauteur de 105mm et une forme irrégulière de 598mm y compris câble de suspension et accrochage</p>
Article n°50	<p>Rideau en tissu black-out</p> <p>Fourniture et pose d'un rideau en tissu de type black-out y compris le tissu la découpe et la façon réalisé en accrochage par anneau y compris barre de fixation au plafond ou au mur avec support.</p>
Article n°51	<p>Fourniture et pose d'un Tag Petit format</p> <p>Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 0,5m.</p>
Article n°52	<p>Fourniture et pose d'un Tag moyen format</p> <p>Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 1m.</p>
Article n°53	<p>Fourniture et pose d'un Tag grand format</p> <p>Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 1,5m.</p>
Article n°54	<p>Store a enrouleur manuel</p> <p>Fourniture et pose d'un store pour intérieur à enroulement mécanique sur mesure composé d'un tube d'enroulement en acier galvanisé fixé sur pattes cache de finition en thermoplastique</p> <p>Le mécanisme à enroulement manuel par chainette à bille en nylon à billes plastiques l'ensemble de couleur unis au choix du maitre d'œuvre, arrêt de chaîne et fermoir fourni et enroulement d'une toile posé avec barre de charge. Y compris la fixation murale ou au plafond.</p>
Article n°55	<p>Store a enrouleur électrique</p> <p>Fourniture et pose d'un store pour intérieur à enroulement électrique sur mesure composé d'un tube d'enroulement en acier galvanisé avec cache de finition en thermoplastique</p> <p>Le mécanisme à enroulement électrique est assuré par un moteur 220V arrivé électrique à la charge du maitre d'ouvrage de branchement et programmation de fin de course et enroulement d'une toile posé avec barre de charge. Y compris la fixation murale ou au plafond. La fixation doit répondre à une charge et une forte cadence d'utilisation. La télécommande murale à fournir une par salle y compris fixation et programmation.</p>

Article n°56	<p>Peinture vinylique sur mur Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre.</p>
Article n°57	<p>Peinture vinylique sur plafond Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre.</p>
Article n°58	<p>Peinture décorative Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre. Suivant motif et calepinage en forme décorative au choix du maître d'œuvre.</p>
Article n°59	<p>Peinture sur dalle modulaire Fourniture et pose d'une prestation consiste à la récupération des dalles modulaires en fibre minérale avec application de peinture vinylique et remise en pose suivant les coloris et le calepinage fournis par l'architecte d'intérieur.</p>
Article n°60	<p>Baguette en laiton Fourniture et pose d'une baguette en laiton de 1mm d'épaisseur minimum et de 10mm de largeur minimum y compris fixation invisible par collage ou visible par visserie suivant choix maître d'œuvre.</p>
Article n°61	<p>Adaptation CFO/CFA par espace Fourniture et pose de déplacement de prise de courant et de réseaux suivant nouveau schéma de configuration de chaque espace, la prestation comprend la dépose du mécanisme, la fixation d'une nouvelle boîte d'encastrement, le branchement de fil électrique et la repose du mécanisme existant.</p>

H

H

Tableau de répartition :

Lot N°1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL

N° ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE TOTAL	RABAT	BENI MELLAL
Article n°1	Ragréage	4 300,00	2 500,00	1 800,00
Article n°2	Chape de forme	500,00	300,00	200,00
Article n°3	Revêtement en Résine	700,00	400,00	300,00
Article n°4	Revêtement en Flotex en lame	160,00	100,00	60,00
Article n°5	Revêtement en PVC tissé	40,00	20,00	20,00
Article n°6	Revêtement de sol en PVC	800,00	500,00	300,00
Article n°7	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90	30,00	20,00	10,00
Article n°8	Revêtement sol en moquette dalle	140,00	80,00	60,00
Article n°9	Revêtement sol en FLOTEX	700,00	400,00	300,00
Article n°10	Revêtement en parquet	200,00	100,00	100,00
Article n°11	Toile échiquier	2,00	1,00	1,00
Article n°12	Plinthe en Bois	600,00	400,00	200,00
Article n°13	Plinthe en PVC	400,00	300,00	100,00
Article n°14	Revêtement en gazon synthétique	40,00	30,00	10,00
Article n°15	Barre de seuils	150,00	100,00	50,00
Article n°16	Cloison en HABITO	110,00	80,00	30,00
Article n°17	Cloison amovible simple vitrage	16,00	10,00	6,00
Article n°18	Habillage en bois MDF découpé laser	40,00	30,00	10,00
Article n°19	Découpe lettrage sur MDF	300,00	200,00	100,00
Article n°20	Habillage en métal découpé laser	15,00	10,00	5,00
Article n°21	Habillage en bois acoustique avec base feutrée	60,00	40,00	20,00
Article n°22	Habilage en HPL	30,00	20,00	10,00

Article n°23	Habillage en vinyle imprimé	70,00	50,00	20,00
Article n°24	Habillage en bois OSB	170,00	120,00	50,00
Article n°25	Habillage en brique décoratif	100,00	80,00	20,00
Article n°26	Habillage en Habito	30,00	10,00	20,00
Article n°27	Habillage en végétation stabilisée	40,00	30,00	10,00
Article n°28	Habillage en liège	30,00	20,00	10,00
Article n°29	Habillage en Crystal white	150,00	100,00	50,00
Article n°30	Habillage en papier peint	150,00	100,00	50,00
Article n°31	Habillage en tole alucoband y compris découpe	70,00	50,00	20,00
Article n°32	Vitrophanie	40,00	30,00	10,00
Article n°33	Habillage en tissu feutré découpé	150,00	100,00	50,00
Article n°34	Habillage en tissu feutré imprimé	50,00	40,00	10,00
Article n°35	Habillage en miroir de 6mm	25,00	20,00	5,00
Article n°36	Faux plafond en structure métallique et support acoustique	80,00	50,00	30,00
Article n°37	Habillage en moulure en plâtre	160,00	100,00	60,00
Article n°38	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL	103,00	68,00	35,00
Article n°39	Toile tendu	30,00	20,00	10,00
Article n°40	Toile tendu imprimé	50,00	30,00	20,00
Article n°41	Suspension acoustique circulaire	55,00	40,00	15,00
Article n°42	Bande à LED	150,00	100,00	50,00
Article n°43	Pavé acoustique 0,60x0,60	110,00	80,00	30,00

Article n°44	Panneau modulaire en grillage	30,00	20,00	10,00
Article n°45	Pavé acoustique en hexagone	90,00	60,00	30,00
Article n°46	Lettre en Acoustique	90,00	60,00	30,00
Article n°47	Ecriture en Neon	15,00	10,00	5,00
Article n°48	Carte du monde en Acoustique	5,00	3,00	2,00
Article n°49	Suspension en nuage	30,00	20,00	10,00
Article n°50	Rideau en tissu black out	80,00	60,00	20,00
Article n°51	Fourniture et pose d'un Tag Petit format	28,00	14,00	14,00
Article n°52	Fourniture et pose d'un Tag moyen format	28,00	14,00	14,00
Article n°53	Fourniture et pose d'un Tag grand format	24,00	12,00	12,00
Article n°54	Store a enrouleur manuel	4 500,00	2 500,00	2 000,00
Article n°55	Store a enrouleur électrique	15,00	10,00	5,00
Article n°56	Peinture vinylique sur mur	3 400,00	2 200,00	1 200,00
Article n°57	Peinture vinylique sur plafond	2 600,00	1 400,00	1 200,00
Article n°58	Peinture décorative	1 150,00	650,00	500,00
Article n°59	Peinture sur dalle modulaire	250,00	150,00	100,00
Article n°60	Baguette en laiton	30,00	20,00	10,00
Article n°61	Adaptation CFO/CFA par espace	40,00	20,00	20,00

11

11

Lot N°2 : CMC TANGER

N° ARTICLE	DESIGNATION
Article n°1	Ragréage Fourniture et pose d'une chape de reprise de niveau auto nivelant pour rattrapage des joints et des niveaux y compris rebouchage des trous. Préparation du sol, grattage, ponçage.
Article n°2	Chape de forme Fourniture et pose d'une chape de forme pour rattrapage de niveau réalisée en mélange mortier de ciment CPJ35 y compris nivellement à la règle pour une épaisseur de Maximum 7cm et de minimum 1cm.
Article n°3	Revêtement en Résine Fourniture et mise en œuvre d'une résine époxydique au sol couleur aux choix de l'architecte d'intérieur sur Dalle béton surfacée Système : Peinture en dispersion aqueuse, Aspiration des poussières et des déchets en excès ;Brossage, Grenailage, Dépoussiérage à l'aspirateur industriel, Traitement de l'alcalinité du ciment, Rebouchage. Application au rouleau du primaire d'accrochage Application du mélange de résine époxy auto-lissante à la raclette crantée
Article n°4	Revêtement en Flotex en lame Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras lame ou dalle type FLOTEX. Il amènera une efficacité acoustique de $\Delta Lw = 19$ dB. Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m ² implantées par flochage électrostatique dans une sous-couche PVC. De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*). Le prix comprend la découpe, les chutes et la réalisation suivant le motif.
Article n°5	Revêtement en PVC tissé Fourniture et pose d'un revêtement en PVC tissé réalisé en dalle de 50x50 ou par lès de marque connu y compris préparation coupe et chute suivant calepinage fourni par le maitre d'œuvre.
Article n°6	Revêtement de sol en PVC Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC de marque connu certifié en lès de 2 m. la réalisation suivant le motif conçu par le maitre d'œuvre.
Article n°7	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90 Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC de marque connu en dalle de 90x90.

	la réalisation suivant le motif conçu par le maitre d'œuvre.
Article n°8	<p>Revêtement sol en moquette dalle</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol en moquette en dalles de 50x50 cm de marque premier choix. La prestation comprend le nettoyage du support, le collage y compris chute et découpe, calepinage et décoration.</p>
Article n°9	<p>Revêtement sol en FLOTEX</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en rouleau type FLOTEX. Il amènera une efficacité acoustique de $\Delta L_w = 19$ dB. Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m² implantées par flochage électrostatique dans une sous-couche PVC. De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*). Le prix comprend la découpe, les chutes et la réalisation suivant le motif.</p>
Article n°10	<p>Revêtement en parquet</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement sol en parquet stratifié de 7mm, et finition en effet bois. Y compris nettoyage du sol et découpe, chutes et toutes sujétions.</p>
Article n°11	<p>Toile échiquier</p> <p>Fourniture et pose d'un tapis en motif échiquier y compris 32 pions en plastique de 45cm de hauteur minimum réalisé par assemblage d'une base et d'une tête.</p>
Article n°12	<p>Plinthe en Bois</p> <p>Fourniture et pose d'une plinthe droite en MDF de 2 cm d'épaisseur et de 7 cm de hauteur y compris découpe et chute avec traitement en peinture laqué à poudre pour une finition mat et lisse y compris jonction avec chambranle des portes. Coloris suivant RAL choisis par le maitre de l'œuvre.</p>
Article n°13	<p>Plinthe en PVC</p> <p>Fourniture et pose d'une plinthe droite en PVC de 1mm d'épaisseur minimum et de 5 cm de hauteur minimum y compris découpe et chute Coloris suivant RAL choisis par le maitre de l'œuvre.</p>
Article n°14	<p>Revêtement en gazon synthétique</p> <p>Fourniture et pose d'un gazon synthétique tufeté ou similaire, en Fibre monofilament PE droite & Fibre monofilament PP frisée,</p>
Article n°15	<p>Barre de seuils</p> <p>Fourniture et pose Seuil de porte demi bombé adhésif de type ROMUS ou équivalent matière aluminium incolore largeur 40 mm longueur.</p> <p>Une colle adhésive supplémentaire sera à prévoir suivant la recommandation l'architecte</p>
Article n°16	Cloison en HABITO

	Fourniture et pose d'une cloison en BA13-D98 composé d'une ossature métallique en montant M48, chaque parement est composé de double peaux BA13 et HABITO de chaque côté y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.
Article n°17	Cloison amovible simple vitrage Fourniture et pose d'une cloison amovible en verre toute hauteur composée d'un profilé en aluminium fin le remplissage est composé de vitrage stadip 4.4.2 sans store incorporé, la pose du vitrage est en pose droite bord à bord avec joint de dilatation. La couleur des profils suivant choix du maitre d'ouvrage.
Article n°18	Habillage en bois MDF découpé laser Fourniture et pose d'un revêtement en bois MDF de 19 mm découpé en laser suivant motif, y compris fixation au sol et au plafond. L'ensemble suivant plan de détail et schéma et coloris et finition au choix du maitre d'œuvre.
Article n°19	Découpe lettrage sur MDF Fourniture et pose d'un revêtement en bois MDF de 19 mm découpé en laser suivant motif, y compris fixation au sol et au plafond. L'ensemble suivant plan de détail et schéma et coloris et finition au choix du maitre d'œuvre.
Article n°20	Habillage en métal découpé laser Fourniture et pose d'un habillage en feuille métallique en 20/10 en découpe laser suivant motif fourni y compris structure de fixation en structure métallique légère avec traitement antirouille. Le prix comprend également les motifs et les différentes découpes et la finition en peinture laqué RAL suivant choix du maitre d'œuvre.
Article n°21	Habillage en bois acoustique avec base feutrée Fourniture et pose d'un habillage en panneaux acoustique composé d'un support feutré et lame en bois en noyer ou chêne.
Article n°22	Habilage en HPL Fourniture et pose d'un revêtement mural en panneaux HPL posés en bord à bord sans joints apparent par collage directe sur support existant ou en contre collage sur support MDF de minimum 10mm, les planétés accentuées seront reprises en tasseaux de bois, le prix comprend la colle, la découpe, les baguettes d'angle et toutes accessoires
Article n°23	Habillage en vinyle imprimé

	Fourniture et pose d'un habillage en impression numérique HD sur vinyle, le prix comprend la préparation du support la pose et la fixation par point d'accrochage ou par collage.
Article n°24	<p>Habillage en bois OSB</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement en bois reconstitué OSB réalisé en panneau de récupération y compris structure de pose métallique ou en tasseau de bois, le prix comprend également la finition en vernis polyester.</p>
Article n°25	<p>Habillage en brique décoratif</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage en pierre de terre cuite façon briquette de 210mmX14mmX50mm +/-5%y compris piquage, préparation du support, mortier d'accrochage et finition des joints en mortier de ciment.</p>
Article n°26	<p>Habillage en Habito</p> <p>Fourniture et pose d'une contre cloison constituée de plaques de plâtres HABITO vissées sur une ossature métallique composée de la manière suivante :Des Rails de 48mm NF vissés au sol et au plafond y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.</p>
Article n°27	<p>Habillage en végétation stabilisée</p> <p>Fourniture et pose d'un mur végétal composé de plante et de feuillage stabilisé en différents forme et coloris, y compris support de fixation. Composition suivant choix du client</p>
Article n°28	<p>Habillage en liège</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement mural en panneaux de liège d'une épaisseur de 1 mm en pose collé sur mur y compris préparation du support, finition des joints.</p>
Article n°29	<p>Habillage en Crystal white</p> <p>Fourniture et pose d'une surface d'écriture Crystal en revêtement panneaux laminé de haute pression composé de couche compact avec option magnétique avec couche de finition Glossy pour une surface antitache avec une réflexion de lumière. Le prix comprend la fourniture, la découpe au laser ou à la machine CNC, les chutes, la quincaillerie et accessoires de pose ainsi que tout sujétions.</p>

Article n°30	Habillage en papier peint Fourniture et pose d'un habillage en papier peint de premier choix, le prix comprend la préparation de support, colle, application de rouleur en bord à bord sans aucun dépassement.
Article n°31	Habillage en tôle alucoband y compris découpe Fourniture et pose d'un habillage mural en <u>Alucoband</u> sur mesure avec une découpe laser suivant le plan de détail fourni par le maitre d'œuvre. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.
Article n°32	Vitrophanie Fourniture et pose d'un adhésif occultant de finition sablé ou imprimé et découpé suivant plans et graphismes fournis par le maitre d'oeuvre, y compris chute et découpe et finition suivant choix de la maîtrise d'œuvre.
Article n°33	Habillage en tissu feutré découpé Fourniture et pose d'un habillage en tissu feutré de 9mm d'épaisseur minimum y compris découpe motif décoratif suivant modèle choisis par le maitre d'œuvre.
Article n°34	Habillage en tissu feutré imprimé Fourniture et pose d'un habillage en tissu feutré de 9mm d'épaisseur minimum y compris impression motif décoratif suivant modèle choisis par le maitre d'œuvre.
Article n°35	Habillage en miroir de 6mm Fourniture et pose d'une glace miroir de 6mm à bords chanfreinés ou droit, de marque connu en pose collé sur contre-plaqué ou directe y compris découpe, y compris toute sujétion de pose.
Article n°36	Faux plafond en structure métallique et support acoustique Fourniture et pose d'une structure métallique porteuse en module de 2200 x 1175 mm. avec lame acoustique feutrée de 18mm d'épaisseur disposé en incrustation permettant le pivotement en position ouverte ou fermé.
Article n°37	Habillage en moulure en plâtre Fourniture et pose d'une moulure staffée de minimum 1 cm et maximum de 5cm en plâtre moulu et filas réalisée en moule ou tirage suivant modèle maitre d'œuvre
Article n°38	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL Fourniture et pose d'une contre cloison constituée de plaques de plâtres BA13 PREGYBEL vissées sur une ossature métallique composée de la manière ou collage directe sur support y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.
Article n°39	Toile tendu Fourniture et pose d'un habillage en Toile polyester translucide simple, le prix comprend tout accessoires à savoir : Profil de tension polyester. Pose des profilés et mise en tension de toile à froid. Fourniture et pose de lumières indirectes en bande à LED 4000K. Pose y compris réservations et découpes.

Article n°40	<p>Toile tendu imprimé Fourniture et pose d'un habillage en Toile polyester translucide avec impression numérique suivant motif décoratif fournis par maitre d'œuvre, le prix comprend tout accessoires à savoir : Profil de tension polyester. Pose des profilés et mise en tension de toile à froid. Fourniture et pose de lumières indirectes en bande à LED 4000K. Pose y compris réservations et découpes.</p>
Article n°41	<p>Suspension acoustique circulaire Fourniture et pose de suspension acoustique en cercle de 50mm d'épaisseur et de 80cm de diamètre minimum et de 140 cm maximum fabriqué en tissu hush acoustique y compris câble de suspension et fixation au plafond.</p>
Article n°42	<p>Bande à LED Fourniture et pose d'une bande à LED en strip y compris découpe en longueur de 100cm de module et toute sujétions de pose en chaleur de 3000K ou 4000K ou 5000 K au choix du maitre d'œuvre.</p>
Article n°43	<p>Pavé acoustique 0,60x0,60 Fourniture et pose d'un panneau acoustique composé de fibre d'une dimension de 60x60 réalisé en découpe de plusieurs forme carré et rectangulaire de hauteur variante entre de 30mm et 80mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.</p>
Article n°44	<p>Panneau modulaire en grillage Fourniture et pose d'un panneau décoratif composé de structure métallique d'une dimension de 60x60 réalisé en effet grillage. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'ouvrage.</p>
Article n°45	<p>Pavé acoustique en hexagone Fourniture et pose d'un panneau acoustique hexagonal composé de fibre d'une dimension de 600x520 réalisé en découpe de forme HEXAGONE et de hauteur variante entre de 20mm et 50mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.</p>
Article n°46	<p>Lettre en Acoustique Fourniture et pose d'un panneau acoustique composé de fibre d'une dimension de 350 mm de hauteur de plusieurs forme de lettre alphabet d'épaisseur de 50mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.</p>
Article n°47	<p>Écriture en Néon Fourniture et pose d'une écriture réalisé en tube Néon éclairage publicitaire réalisé suivant plusieurs forme et dimension décorative ou écriture artistique suivant choix maitre d'œuvre.</p>
Article n°48	<p>Carte du monde en Acoustique Fourniture et pose d'une carte de monde réalisée en découpe sur support en fibre acoustique d'une épaisseur de 50mm de 2400 de hauteur et 1200mm de largeur.</p>

Article n°49	Suspension en nuage Fourniture et pose d'un coussin en forme de nuage acoustique réalisé en tissu et mousse d'une hauteur de 105mm et une forme irrégulière de 598mm y compris câble de suspension et accrochage
Article n°50	Rideau en tissu black-out Fourniture et pose d'un rideau en tissu de type black-out y compris le tissu la découpe et la façon réalisé en accrochage par anneau y compris barre de fixation au plafond ou au mur avec support.
Article n°51	Fourniture et pose d'un Tag Petit format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 0,5m.
Article n°52	Fourniture et pose d'un Tag moyen format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 1m.
Article n°53	Fourniture et pose d'un Tag grand format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 1,5m.
Article n°54	Store a enrouleur manuel Fourniture et pose d'un store pour intérieur à enroulement mécanique sur mesure composé d'un tube d'enroulement en acier galvanisé fixé sur pattes cache de finition en thermoplastique Le mécanisme à enroulement manuel par chaînette à bille en nylon à billes plastiques l'ensemble de couleur unis au choix du maitre d'œuvre, arrêt de chaîne et fermoir fourni et enroulement d'une toile posé avec barre de charge. Y compris la fixation murale ou au plafond.
Article n°55	Store a enrouleur électrique Fourniture et pose d'un store pour intérieur à enroulement électrique sur mesure composé d'un tube d'enroulement en acier galvanisé avec cache de finition en thermoplastique Le mécanisme à enroulement électrique est assuré par un moteur 220V arrivé électrique à la charge du maitre d'ouvrage de branchement et programmation de fin de course et enroulement d'une toile posé avec barre de charge. Y compris la fixation murale ou au plafond. La fixation doit répondre à une charge et une forte cadence d'utilisation. La télécommande murale à fournir une par salle y compris fixation et programmation.
Article n°56	Peinture vinylique sur mur Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre.
Article n°57	Peinture vinylique sur plafond Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre.
Article n°58	Peinture décorative

	Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre. Suivant motif et calepinage en forme décorative au choix du maitre d'œuvre.
Article n°59	Peinture sur dalle modulaire Fourniture et pose d'une prestation consiste à la récupération des dalles modulaires en fibre minérale avec application de peinture vinylique et remise en pose suivant les coloris et le calepinage fournis par l'architecte d'intérieur.
Article n°60	Baguette en laiton Fourniture et pose d'une baguette en laiton de 1mm d'épaisseur minimum et de 10mm de largeur minimum y compris fixation invisible par collage ou visible par visserie suivant choix maitre d'œuvre.
Article n°61	Adaptation CFO/CFA par espace Fourniture et pose de déplacement de prise de courant et de réseaux suivant nouveau schéma de configuration de chaque espace, la prestation comprend la dépose du mécanisme, la fixation d'une nouvelle boîte d'encastrement, le branchement de fil électrique et la repose du mécanisme existant.

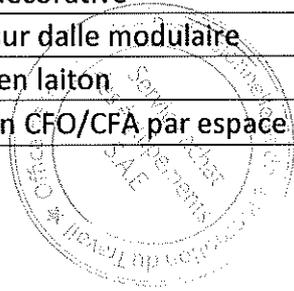
Tableau de répartition :

Lot N°2 : CMC TANGER

N° ARTICLE	DESIGNATION	TANGER
Article n°1	Ragréage	1 500,00
Article n°2	Chape de forme	200,00
Article n°3	Revêtement en Résine	360,00
Article n°4	Revêtement en Flotex en lame	80,00
Article n°5	Revêtement en PVC tissé	20,00
Article n°6	Revêtement de sol en PVC	200,00
Article n°7	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90	10,00
Article n°8	Revêtement sol en moquette dalle	60,00
Article n°9	Revêtement sol en FLOTEX	300,00
Article n°10	Revêtement en parquet	50,00
Article n°11	Toile échiquier	1,00
Article n°12	Plinthe en Bois	240,00
Article n°13	Plinthe en PVC	200,00
Article n°14	Revêtement en gazon synthétique	15,00
Article n°15	Barre de seuils	60,00

Article n°16	Cloison en HABITO	50,00
Article n°17	Cloison amovible simple vitrage	12,00
Article n°18	Habillage en bois MDF découpé laser	15,00
Article n°19	Découpe lettrage sur MDF	150,00
Article n°20	Habillage en métal découpé laser	10,00
Article n°21	Habillage en bois acoustique avec base feutrée	20,00
Article n°22	Habilage en HPL	6,00
Article n°23	Habillage en vinyle imprimé	50,00
Article n°24	Habillage en bois OSB	50,00
Article n°25	Habillage en brique décoratif	30,00
Article n°26	Habillage en Habito	10,00
Article n°27	Habillage en végétation stabilisée	20,00
Article n°28	Habillage en liège	15,00
Article n°29	Habillage en Crystal white	100,00
Article n°30	Habillage en papier peint	65,00
Article n°31	Habillage en tole alucoband y compris découpe	35,00
Article n°32	Vitrophanie	20,00
Article n°33	Habillage en tissu feutré découpé	70,00
Article n°34	Habillage en tissu feutré imprimé	25,00
Article n°35	Habillage en miroir de 6mm	20,00
Article n°36	Faux plafond en structure métallique et support acoustique	40,00
Article n°37	Habillage en moulure en plâtre	80,00
Article n°38	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL	45,00
Article n°39	Toile tendu	25,00
Article n°40	Toile tendu imprimé	35,00
Article n°41	Suspension acoustique circulaire	20,00
Article n°42	Bande à LED	70,00
Article n°43	Pavé acoustique 0,60x0,60	60,00
Article n°44	Panneau modulaire en grillage	20,00
Article n°45	Pavé acoustique en hexagone	35,00
Article n°46	Lettre en Acoustique	52,00
Article n°47	Écriture en Neon	15,00
Article n°48	Carte du monde en Acoustique	3,00
Article n°49	Suspension en nuage	13,00
Article n°50	Rideau en tissu black out	50,00
Article n°51	Fourniture et pose d'un Tag Petit format	14,00
Article n°52	Fourniture et pose d'un Tag moyen format	14,00
Article n°53	Fourniture et pose d'un Tag grand format	12,00

Article n°54	Store a enrouleur manuel	1 850,00
Article n°55	Store a enrouleur électrique	5,00
Article n°56	Peinture vinylique sur mur	1 800,00
Article n°57	Peinture vinylique sur plafond	1 200,00
Article n°58	Peinture décorative	700,00
Article n°59	Peinture sur dalle modulaire	150,00
Article n°60	Baguette en laiton	17,00
Article n°61	Adaptation CFO/CFA par espace	20,00



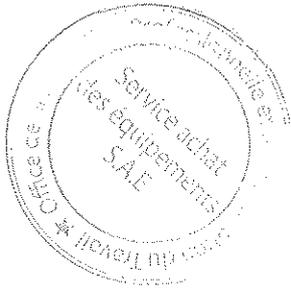
LE SOUMISSIONNAIRE	LE MAITRE D'OUVRAGE
<p><u>Lu et accepté</u></p>	<p>ABDELJELAOURAGH</p> <p>Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique</p>

H

28

57

H



Spécifications techniques des fournitures proposées par le concurrent pour les lots 1 et 2

M

H

Lot N° 1 : CMC RABAT ET BENI MELLAL

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item. Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,.... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

N° ARTICLE	DESIGNATION	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
Article n°1	Ragréage Fourniture et pose d'une chape de reprise de niveau auto nivelant pour rattrapage des joints et des niveaux y compris rebouchage des trous. Préparation du sol, grattage, ponçage.		
Article n°2	Chape de forme Fourniture et pose d'une chape de forme pour rattrapage de niveau réalisée en mélange mortier de ciment CPJ35 y compris nivèlement à la règle pour une épaisseur de Maximum 7cm et de minimum 1cm.		
Article n°3	Revêtement en Résine Fourniture et mise en œuvre d'une résine époxydique au sol couleur aux choix de l'architecte d'intérieur sur Dalle béton surfacée Système : Peinture en dispersion aqueuse, Aspiration des poussières et des déchets en excès ;Brossage, Grenailage, Dépoussiérage à l'aspirateur industriel, Traitement de l'alcalinité du ciment, Rebouchage. Application au rouleau du primaire d'accrochage Application du mélange de résine époxy auto-lissante à la raclette crantée		
Article n°4	Revêtement en Flotex en lame Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras lame ou dalle type FLOTEX. Il amènera une efficacité acoustique de $\Delta L_w = 19$ dB. Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m ² implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC. De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*). Le prix comprend la découpe, les chutes et la réalisation suivant le motif.		
Article n°5	Revêtement en PVC tissé Fourniture et pose d'un revêtement en PVC tissé réalisé en dalle de 50x50 ou par lès de marque connu y compris préparation coupe et chute suivant calepinage fourni par le maître d'œuvre.		




Article n°6	<p>Revêtement de sol en PVC</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC de marque connu certifié en lés de 2 m.</p> <p>la réalisation suivant le motif conçu par le maitre d'œuvre.</p>		
Article n°7	<p>Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC de marque connu en dalle de 90x90.</p> <p>la réalisation suivant le motif conçu par le maitre d'œuvre.</p>		
Article n°8	<p>Revêtement sol en moquette dalle</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol en moquette en dalles de 50x50 cm de marque premier choix. La prestation comprend le nettoyage du support, le collage y compris chute et découpe, calepinage et décoration.</p>		
Article n°9	<p>Revêtement sol en FLOTEX</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en rouleau type FLOTEX. Il amènera une efficacité acoustique de $\Delta L_w = 19$ dB. Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m² implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC. De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*). Le prix comprend la découpe, les chutes et la réalisation suivant le motif.</p>		
Article n°10	<p>Revêtement en parquet</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement sol en parquet stratifié de 7mm, et finition en effet bois. Y compris nettoyage du sol et découpe, chutes et toutes sujétions.</p>		
Article n°11	<p>Toile échiquier</p> <p>Fourniture et pose d'un tapis en motif échiquier y compris 32 pions en plastique de 45cm de hauteur minimum réalisé par assemblage d'une base et d'une tête.</p>		
Article n°12	<p>Plinthe en Bois</p> <p>Fourniture et pose d'une plinthe droite en MDF de 2 cm d'épaisseur et de 7 cm de hauteur y compris découpe et chute avec traitement en peinture laqué à poudre pour une finition mat et lisse y compris jonction avec chambranle des portes. Coloris suivant RAL choisis par le maitre de l'œuvre.</p>		
Article n°13	<p>Plinthe en PVC</p> <p>Fourniture et pose d'une plinthe droite en PVC de 1mm d'épaisseur minimum et de 5 cm de hauteur minimum y compris découpe et chute Coloris suivant RAL choisis par le maitre de l'œuvre.</p>		
Article n°14	<p>Revêtement en gazon synthétique</p> <p>Fourniture et pose d'un gazon synthétique tufeté ou similaire, en Fibre monofilament PE droite & Fibre monofilament PP frisée,</p>		
Article n°15	<p>Barre de seuils</p>		

[Signature]

[Signature]

	<p>Fourniture et pose Seuil de porte demi bombé adhésif de type ROMUS ou équivalent matière aluminium incolore largeur 40 mm longueur.</p> <p>Une colle adhésive supplémentaire sera à prévoir suivant la recommandation l'architecte</p>		
Article n°16	<p>Cloison en HABITO</p> <p>Fourniture et pose d'une cloison en BA13-D98 composé d'une ossature métallique en montant M48, chaque parement est composé de double peaux BA13 et HABITO de chaque côté y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.</p>		
Article n°17	<p>Cloison amovible simple vitrage</p> <p>Fourniture et pose d'une cloison amovible en verre toute hauteur composée d'un profilé en aluminium fin le remplissage est composé de vitrage stadip 4.4.2 sans store incorporé, la pose du vitrage est en pose droite bord à bord avec joint de dilatation. La couleur des profils suivant choix du maitre d'ouvrage.</p>		
Article n°18	<p>Habillage en bois MDF découpé laser</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement en bois MDF de 19 mm découpé en laser suivant motif, y compris fixation au sol et au plafond. L'ensemble suivant plan de détail et schéma et coloris et finition au choix du maitre d'œuvre.</p>		
Article n°19	<p>Découpe lettrage sur MDF</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement en bois MDF de 19 mm découpé en laser suivant motif, y compris fixation au sol et au plafond. L'ensemble suivant plan de détail et schéma et coloris et finition au choix du maitre d'œuvre.</p>		
Article n°20	<p>Habillage en métal découpé laser</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage en feuille métallique en 20/10 en découpe laser suivant motif fourni y compris structure de fixation en structure métallique légère avec traitement antirouille. Le prix comprend également les motifs et les différentes découpes et la finition en peinture laqué RAL suivant choix du maitre d'œuvre.</p>		
Article n°21	<p>Habillage en bois acoustique avec base feutrée</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage en panneaux acoustique composé d'un support feutré et lame en bois en noyer ou chêne.</p>		
Article n°22	<p>Habilage en HPL</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement mural en panneaux HPL posés en bord à bord sans joints apparent par collage directe sur support existant ou en contre collage sur support MDF de minimum 10mm, les planéités accentuées seront reprises en tasseaux de</p>		

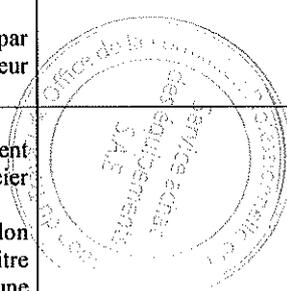
	bois, le prix comprend la colle, la découpe, les baguettes d'angle et toutes accessoires		
Article n°23	Habillage en vinyle imprimé Fourniture et pose d'un habillage en impression numérique HD sur vinyle, le prix comprend la préparation du support la pose et la fixation par point d'accrochage ou par collage.		
Article n°24	Habillage en bois OSB Fourniture et pose d'un revêtement en bois reconstitué OSB réalisé en panneau de récupération y compris structure de pose métallique ou en tasseau de bois, le prix comprend également la finition en vernis polyester.		
Article n°25	Habillage en brique décoratif Fourniture et pose d'un habillage en pierre de terre cuite façon brique de 210mmX14mmX50mm +/-5%y compris piquage, préparation du support, mortier d'accrochage et finition des joints en mortier de ciment.		
Article n°26	Habillage en Habito Fourniture et pose d'une contre cloison constituée de plaques de plâtres HABITO vissées sur une ossature métallique composée de la manière suivante :Des Rails de 48mm NF vissés au sol et au plafond y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.		
Article n°27	Habillage en végétation stabilisée Fourniture et pose d'un mur végétal composé de plante et de feuillage stabilisé en différents forme et coloris, y compris support de fixation. Composition suivant choix du client		
Article n°28	Habillage en liège Fourniture et pose d'un revêtement mural en panneaux de liège d'une épaisseur de 1 mm en pose collé sur mur y compris préparation du support, finition des joints.		
Article n°29	Habillage en Crystal white Fourniture et pose d'une surface d'écriture Crystal en revêtement panneaux laminé de haute pression composé de couche compact avec option magnétique avec couche de finition Glossy pour une surface antitache avec une réflexion de lumière. Le prix comprend la fourniture, la découpe au laser ou à la machine CNC, les chutes, la quincaillerie et accessoires de pose ainsi que tout sujétions.		

Article n°30	Habillage en papier peint Fourniture et pose d'un habillage en papier peint de premier choix, le prix comprend la préparation de support, colle, application de rouleur en bord à bord sans aucun dépassement.		
Article n°31	Habillage en tôle alucoband y compris découpe Fourniture et pose d'un habillage mural en <u>Alucoband</u> sur mesure avec une découpe laser suivant le plan de détail fourni par le maître d'œuvre. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre.		
Article n°32	Vitrophanie Fourniture et pose d'un adhésif occultant de finition sable, ou imprimé et découpé suivant plans et graphismes fournis par le maître d'œuvre, y compris chute et découpe et finition suivant choix de la maîtrise d'œuvre.		
Article n°33	Habillage en tissu feutré découpé Fourniture et pose d'un habillage en tissu feutré de 9mm d'épaisseur minimum y compris découpe motif décoratif suivant modèle choisis par le maître d'œuvre.		
Article n°34	Habillage en tissu feutré imprimé Fourniture et pose d'un habillage en tissu feutré de 9mm d'épaisseur minimum y compris impression motif décoratif suivant modèle choisis par le maître d'œuvre.		
Article n°35	Habillage en miroir de 6mm Fourniture et pose d'une glace miroir de 6mm à bords chanfreinés ou droit, de marque connu en pose collé sur contre-plaqué ou direct y compris découpe, y compris toute sujétion de pose.		
Article n°36	Faux plafond en structure métallique et support acoustique Fourniture et pose d'une structure métallique porteuse en module de 2200 x 1175 mm. avec lame acoustique feutrée de 18mm d'épaisseur disposé en incrustation permettant le pivotement en position ouverte ou fermé.		
Article n°37	Habillage en moulure en plâtre Fourniture et pose d'une moulure staffée de minimum 1 cm et maximum de 5cm en plâtre moulu et filas réalisée en moule ou tirage suivant modèle maître d'œuvre		
Article n°38	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL Fourniture et pose d'une contre cloison constituée de plaques de plâtres BA13 PREGYBEL vissées sur une ossature métallique composée de la manière ou collage directe sur support y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.		
Article n°39	Toile tendu Fourniture et pose d'un habillage en Toile polyester translucide simple, le prix comprend tout accessoires à savoir : Profil de tension polyester. Pose des profilés et mise en tension de toile à froid. Fourniture et pose de lumières indirectes en bande à LED 4000K. Pose y compris réservations et découpes.		

N

H2

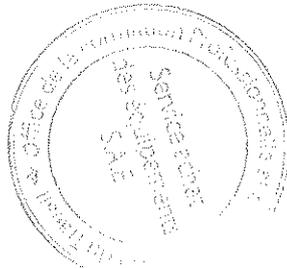
Article n°40	Toile tendu imprimé Fourniture et pose d'un habillage en Toile polyester translucide avec impression numérique suivant motif décoratif fournis par maître d'œuvre, le prix comprend tout accessoires à savoir : Profil de tension polyester. Pose des profilés et mise en tension de toile à froid. Fourniture et pose de lumières indirectes en bande à LED 4000K. Pose y compris réservations et découpes.		
Article n°41	Suspension acoustique circulaire Fourniture et pose de suspension acoustique en cercle de 50mm d'épaisseur et de 80cm de diamètre minimum et de 140 cm maximum fabriqué en tissu hush acoustique y compris câble de suspension et fixation au plafond.		
Article n°42	Bande à LED Fourniture et pose d'une bande à LED en strip y compris découpe en longueur de 100cm de module et toute sujétions de pose en chaleur de 3000K ou 4000K ou 5000 K au choix du maître d'œuvre.		
Article n°43	Pavé acoustique 0,60x0,60 Fourniture et pose d'un panneau acoustique composé de fibre d'une dimension de 60x60 réalisé en découpe de plusieurs forme carré et rectangulaire de hauteur variante entre de 30mm et 80mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre.		
Article n°44	Panneau modulaire en grillage Fourniture et pose d'un panneau décoratif composé de structure métallique d'une dimension de 60x60 réalisé en effet grillage. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'ouvrage.		
Article n°45	Pavé acoustique en hexagone Fourniture et pose d'un panneau acoustique hexagonal composé de fibre d'une dimension de 600x520 réalisé en découpe de forme HEXAGONE et de hauteur variante entre de 20mm et 50mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre.		
Article n°46	Lettre en Acoustique Fourniture et pose d'un panneau acoustique composé de fibre d'une dimension de 350 mm de hauteur de plusieurs forme de lettre alphabet d'épaisseur de 50mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre.		
Article n°47	Écriture en Néon Fourniture et pose d'une écriture réalisé en tube Néon éclairage publicitaire réalisé suivant plusieurs forme et dimension décorative ou écriture artistique suivant choix maître d'œuvre.		
Article n°48	Carte du monde en Acoustique Fourniture et pose d'une carte de monde réalisée en découpe sur support en fibre acoustique d'une épaisseur de 50mm de 2400 de hauteur et 1200mm de largeur.		
Article n°49	Suspension en nuage Fourniture et pose d'un coussin en forme de nuage acoustique réalisé en tissu et mousse d'une hauteur de 105mm et une forme irrégulière de 598mm y compris câble de suspension et accrochage		
Article n°50	Rideau en tissu black-out		

	Fourniture et pose d'un rideau en tissu de type black-out y compris le tissu la découpe et la façon réalisé en accrochage par anneau y compris barre de fixation au plafond ou au mur avec support.		
Article n°51	Fourniture et pose d'un Tag Petit format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 0,5m.		
Article n°52	Fourniture et pose d'un Tag moyen format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 1m.		
Article n°53	Fourniture et pose d'un Tag grand format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 1,5m.		
Article n°54	Store a enrouleur manuel Fourniture et pose d'un store pour intérieur à enroulement mécanique sur mesure composé d'un tube d'enroulement en acier galvanisé fixé sur pattes cache de finition en thermoplastique Le mécanisme à enroulement manuel par chaînette à bille en nylon à billes plastiques l'ensemble de couleur unis au choix du maitre d'œuvre, arrêt de chaîne et fermoir fourni et enroulement d'une toile posé avec barre de charge. Y compris la fixation murale ou au plafond.		
Article n°55	Store a enrouleur électrique Fourniture et pose d'un store pour intérieur à enroulement électrique sur mesure composé d'un tube d'enroulement en acier galvanisé avec cache de finition en thermoplastique Le mécanisme à enroulement électrique est assuré par un moteur 220V arrivé électrique à la charge du maitre d'ouvrage de branchement et programmation de fin de course et enroulement d'une toile posé avec barre de charge. Y compris la fixation murale ou au plafond. La fixation doit répondre à une charge et une forte cadence d'utilisation. La télécommande murale à fournir une par salle y compris fixation et programmation.		
Article n°56	Peinture vinylique sur mur Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre.		
Article n°57	Peinture vinylique sur plafond Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre.		
Article n°58	Peinture décorative Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes		

M

HE

	<p>sujétions de mise en œuvre. Suivant motif et calepinage en forme décorative au choix du maitre d'œuvre.</p>		
<p>Article n°59</p>	<p>Peinture sur dalle modulaire Fourniture et pose d'une prestation consiste à la récupération des dalles modulaires en fibre minérale avec application de peinture vinylique et remise en pose suivant les coloris et le calepinage fournis par l'architecte d'intérieur.</p>		
<p>Article n°60</p>	<p>Baguette en laiton Fourniture et pose d'une baguette en laiton de 1mm d'épaisseur minimum et de 10mm de largeur minimum y compris fixation invisible par collage ou visible par visserie suivant choix maitre d'œuvre.</p>		
<p>Article n°61</p>	<p>Adaptation CFO/CFA par espace Fourniture et pose de déplacement de prise de courant et de réseaux suivant nouveau schéma de configuration de chaque espace, la prestation comprend la dépose du mécanisme, la fixation d'une nouvelle boîte d'encastrement, le branchement de fil électrique et la repose du mécanisme existant.</p>		



Handwritten signature

Handwritten signature

BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Lot N° 1 : CMC Rabat et Beni Mellal

N° ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U	Prix Total
Article n°1	Ragréage	M2	4 300,00		
Article n°2	Chape de forme	M2	500,00		
Article n°3	Revêtement en Résine	M2	700,00		
Article n°4	Revêtement en Flotex en lame	M2	160,00		
Article n°5	Revêtement en PVC tissé	M2	40,00		
Article n°6	Revêtement de sol en PVC	M2	800,00		
Article n°7	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90	M2	30,00		
Article n°8	Revêtement sol en moquette dalle	M2	140,00		
Article n°9	Revêtement sol en FLOTEX	M2	700,00		
Article n°10	Revêtement en parquet	M2	200,00		
Article n°11	Toile échiquier	U	2,00		
Article n°12	Plinthe en Bois	ML	600,00		
Article n°13	Plinthe en PVC	ML	400,00		
Article n°14	Revêtement en gazon synthétique	M2	40,00		
Article n°15	Barre de seuils	ML	150,00		
Article n°16	Cloison en HABITO	M2	110,00		
Article n°17	Cloison amovible simple vitrage	M2	16,00		
Article n°18	Habillage en bois MDF découpé laser	M2	40,00		
Article n°19	Découpe lettrage sur MDF	U	300,00		
Article n°20	Habillage en métal découpé laser	M2	15,00		
Article n°21	Habillage en bois acoustique avec base feutrée	M2	60,00		
Article n°22	Habilage en HPL	M2	30,00		
Article n°23	Habillage en vinyle imprimé	M2	70,00		
Article n°24	Habillage en bois OSB	M2	170,00		
Article n°25	Habillage en brique décoratif	M2	100,00		
Article n°26	Habillage en Habito	M2	30,00		
Article n°27	Habillage en végétation stabilisée	M2	40,00		
Article n°28	Habillage en liège	M2	30,00		
Article n°29	Habillage en Crystal white	M2	150,00		
Article n°30	Habillage en papier peint	M2	150,00		
Article n°31	Habillage en tole alucoband y compris découpe	M2	70,00		
Article n°32	Vitrophanie	M2	40,00		

Article n°33	Habillage en tissu feutré découpé	M2	150,00		
Article n°34	Habillage en tissu feutré imprimé	M2	50,00		
Article n°35	Habillage en miroir de 6mm	M2	25,00		
Article n°36	Faux plafond en structure métallique et support acoustique	M2	80,00		
Article n°37	Habillage en moulure en plâtre	ML	160,00		
Article n°38	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL	M2	103,00		
Article n°39	Toile tendu	M2	30,00		
Article n°40	Toile tendu imprimé	M2	50,00		
Article n°41	Suspension acoustique circulaire	U	55,00		
Article n°42	Bande à LED	ML	150,00		
Article n°43	Pavé acoustique 0,60x0,60	U	110,00		
Article n°44	Panneau modulaire en grillage	U	30,00		
Article n°45	Pavé acoustique en hexagone	U	90,00		
Article n°46	Lettre en Acoustique	U	90,00		
Article n°47	Ecriture en Neon	U	15,00		
Article n°48	Carte du monde en Acoustique	U	5,00		
Article n°49	Suspension en nuage	U	30,00		
Article n°50	Rideau en tissu black out	M2	80,00		
Article n°51	Fourniture et pose d'un Tag Petit format	U	28,00		
Article n°52	Fourniture et pose d'un Tag moyen format	U	28,00		
Article n°53	Fourniture et pose d'un Tag grand format	U	24,00		
Article n°54	Store a enrouleur manuel	M2	4 500,00		
Article n°55	Store a enrouleur électrique	M2	15,00		
Article n°56	Peinture vinylique sur mur	M2	3 400,00		
Article n°57	Peinture vinylique sur plafond	M2	2 600,00		
Article n°58	Peinture décorative	M2	1 150,00		
Article n°59	Peinture sur dalle modulaire	U	250,00		
Article n°60	Baguette en laiton	ML	30,00		
Article n°61	Adaptation CFO/CFA par espace	U	40,00		
Prix Total HT					
T.V.A A 20%					
Prix Total T.T.C					

H

Lot N° 2 : CMC TANGER

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item. Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,.... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

N° ARTICLE	DESIGNATION	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
Article n°1	Ragréage Fourniture et pose d'une chape de reprise de niveau auto nivelant pour rattrapage des joints et des niveaux y compris rebouchage des trous. Préparation du sol, grattage, ponçage.		
Article n°2	Chape de forme Fourniture et pose d'une chape de forme pour rattrapage de niveau réalisée en mélange mortier de ciment CPJ35 y compris nivellement à la règle pour une épaisseur de Maximum 7cm et de minimum 1cm.		
Article n°3	Revêtement en Résine Fourniture et mise en œuvre d'une résine époxydique au sol couleur au choix de l'architecte d'intérieur sur Dalle béton surfacée Système : Peinture en dispersion aqueuse, Aspiration des poussières et des déchets en excès ;Brossage, Grenailage, Dépoussiérage à l'aspirateur industriel, Traitement de l'alcalinité du ciment, Rebouchage. Application au rouleau du primaire d'accrochage Application du mélange de résine époxy auto-lissante à la raclette crantée		
Article n°4	Revêtement en Flotex en lame Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras lame ou dalle type FLOTEX. Il amènera une efficacité acoustique de $\Delta L_w = 19$ dB. Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m ² implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC. De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*). Le prix comprend la découpe, les chutes et la réalisation suivant le motif.		
Article n°5	Revêtement en PVC tissé Fourniture et pose d'un revêtement en PVC tissé réalisé en dalle de 50x50 ou par lès de marque connu y compris préparation coupe et chute suivant calepinage fourni par le maitre d'œuvre.		
Article n°6	Revêtement de sol en PVC		

	Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC de marque connu certifié en lés de 2 m. la réalisation suivant le motif conçu par le maître d'œuvre.		
Article n°7	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90 Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC de marque connu en dalle de 90x90. la réalisation suivant le motif conçu par le maître d'œuvre.		
Article n°8	Revêtement sol en moquette dalle Fourniture et pose d'un revêtement de sol en moquette en dalles de 50x50 cm de marque premier choix. La prestation comprend le nettoyage du support, le collage y compris chute et découpe, calepinage et décoration.		
Article n°9	Revêtement sol en FLOTEX Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en rouleau type FLOTEX. Il amènera une efficacité acoustique de $\Delta L_w = 19$ dB. Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m ² implantées par flocage électrostatique dans une sous-couche PVC. De par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tâchant et détergents (C*). Le prix comprend la découpe, les chutes et la réalisation suivant le motif.		
Article n°10	Revêtement en parquet Fourniture et pose d'un revêtement sol en parquet stratifié de 7mm, et finition en effet bois. Y compris nettoyage du sol et découpe, chutes et toutes sujétions.		
Article n°11	Toile échiquier Fourniture et pose d'un tapis en motif échiquier y compris 32 pions en plastique de 45cm de hauteur minimum réalisé par assemblage d'une base et d'une tête.		
Article n°12	Plinthe en Bois Fourniture et pose d'une plinthe droite en MDF de 2 cm d'épaisseur et de 7 cm de hauteur y compris découpe et chute avec traitement en peinture laqué à poudre pour une finition mat et lisse y compris jonction avec chambranle des portes. Coloris suivant RAL choisis par le maître de l'œuvre.		
Article n°13	Plinthe en PVC Fourniture et pose d'une plinthe droite en PVC de 1mm d'épaisseur minimum et de 5 cm de hauteur minimum y compris découpe et chute Coloris suivant RAL choisis par le maître de l'œuvre.		
Article n°14	Revêtement en gazon synthétique Fourniture et pose d'un gazon synthétique tufeté ou similaire, en Fibre monofilament PE droite & Fibre monofilament PP frisée,		
Article n°15	Barre de seuils		

H

H2

	<p>Fourniture et pose Seuil de porte demi bombé adhésif de type ROMUS ou équivalent matière aluminium incolore largeur 40 mm longueur.</p> <p>Une colle adhésive supplémentaire sera à prévoir suivant la recommandation l'architecte</p>		
Article n°16	<p>Cloison en HABITO</p> <p>Fourniture et pose d'une cloison en BA13-D98 composé d'une ossature métallique en montant M48, chaque parement est composé de double peaux BA13 et HABITO de chaque côté y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.</p>		
Article n°17	<p>Cloison amovible simple vitrage</p> <p>Fourniture et pose d'une cloison amovible en verre toute hauteur composée d'un profilé en aluminium fin le remplissage est composé de vitrage stadip 4.4.2 sans store incorporé, la pose du vitrage est en pose droite bord à bord avec joint de dilatation. La couleur des profils suivant choix du maitre d'ouvrage.</p>		
Article n°18	<p>Habillage en bois MDF découpé laser</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement en bois MDF de 19 mm découpé en laser suivant motif, y compris fixation au sol et au plafond. L'ensemble suivant plan de détail et schéma et coloris et finition au choix du maitre d'œuvre.</p>		
Article n°19	<p>Découpe lettrage sur MDF</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement en bois MDF de 19 mm découpé en laser suivant motif, y compris fixation au sol et au plafond. L'ensemble suivant plan de détail et schéma et coloris et finition au choix du maitre d'œuvre.</p>		
Article n°20	<p>Habillage en métal découpé laser</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage en feuille métallique en 20/10 en découpe laser suivant motif fourni y compris structure de fixation en structure métallique légère avec traitement antirouille. Le prix comprend également les motifs et les différentes découpes et la finition en peinture laqué RAL suivant choix du maitre d'œuvre.</p>		
Article n°21	<p>Habillage en bois acoustique avec base feutrée</p> <p>Fourniture et pose d'un habillage en panneaux acoustique composé d'un support feutré et lame en bois en noyer ou chêne.</p>		
Article n°22	<p>Habilage en HPL</p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement mural en panneaux HPL posés en bord à bord sans joints apparent par collage directe sur support existant ou en contre collage sur support MDF de minimum 10mm, les planités accentuées seront reprises en tasseaux de</p>		

H

AA

	bois, le prix comprend la colle, la découpe, les baguettes d'angle et toutes accessoires		
Article n°23	Habillage en vinyle imprimé Fourniture et pose d'un habillage en impression numérique HD sur vinyle, le prix comprend la préparation du support la pose et la fixation par point d'accrochage ou par collage.		
Article n°24	Habillage en bois OSB Fourniture et pose d'un revêtement en bois reconstitué OSB réalisé en panneau de récupération y compris structure de pose métallique ou en tasseau de bois, le prix comprend également la finition en vernis polyester.		
Article n°25	Habillage en brique décoratif Fourniture et pose d'un habillage en pierre de terre cuite façon briquette de 210mmX14mmX50mm +/-5%y compris piquage, préparation du support, mortier d'accrochage et finition des joints en mortier de ciment.		
Article n°26	Habillage en Habito Fourniture et pose d'une contre cloison constituée de plaques de plâtres HABITO vissées sur une ossature métallique composée de la manière suivante :Des Rails de 48mm NF vissés au sol et au plafond y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.		
Article n°27	Habillage en végétation stabilisée Fourniture et pose d'un mur végétal composé de plante et de feuillage stabilisé en différents forme et coloris, y compris support de fixation. Composition suivant choix du client		
Article n°28	Habillage en liège Fourniture et pose d'un revêtement mural en panneaux de liège d'une épaisseur de 1 mm en pose collé sur mur y compris préparation du support, finition des joints.		
Article n°29	Habillage en Crystal white Fourniture et pose d'une surface d'écriture Crystal en revêtement panneaux laminé de haute pression composé de couche compact avec option magnétique avec couche de finition Glossy pour une surface antitache avec une réflexion de lumière. Le prix comprend la fourniture, la découpe au laser ou à la machine CNC, les chutes, la quincaillerie et accessoires de pose ainsi que tout sujétions.		

Handwritten signature

Handwritten signature

Article n°30	Habillage en papier peint Fourniture et pose d'un habillage en papier peint de premier choix, le prix comprend la préparation de support, colle, application de rouleur en bord à bord sans aucun dépassement.		
Article n°31	Habillage en tôle alucoband y compris découpe Fourniture et pose d'un habillage mural en <u>Alucoband</u> sur mesure avec une découpe laser suivant le plan de détail fourni par le maître d'œuvre. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre. Les finitions et les coloris sont au choix du maître d'œuvre.		
Article n°32	Vitrophanie Fourniture et pose d'un adhésif occultant de finition sablé ou imprimé et découpé suivant plans et graphismes fournis par le maître d'œuvre, y compris chute et découpe et finition suivant choix de la maîtrise d'œuvre.		
Article n°33	Habillage en tissu feutré découpé Fourniture et pose d'un habillage en tissu feutré de 9mm d'épaisseur minimum y compris découpe motif décoratif suivant modèle choisis par le maître d'œuvre.		
Article n°34	Habillage en tissu feutré imprimé Fourniture et pose d'un habillage en tissu feutré de 9mm d'épaisseur minimum y compris impression motif décoratif suivant modèle choisis par le maître d'œuvre.		
Article n°35	Habillage en miroir de 6mm Fourniture et pose d'une glace miroir de 6mm à bords chanfreinés ou droit, de marque connu en pose collé sur contre-plaqué ou directe y compris découpe, y compris toute sujétion de pose.		
Article n°36	Faux plafond en structure métallique et support acoustique Fourniture et pose d'une structure métallique porteuse en module de 2200 x 1175 mm. avec lame acoustique feutrée de 18mm d'épaisseur disposé en incrustation permettant le pivotement en position ouverte ou fermé.		
Article n°37	Habillage en moulure en plâtre Fourniture et pose d'une moulure staffée de minimum 1 cm et maximum de 5cm en plâtre moulu et filas réalisée en moule ou tirage suivant modèle maître d'œuvre		
Article n°38	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL Fourniture et pose d'une contre cloison constituée de plaques de plâtres BA13 PREGYBEL vissées sur une ossature métallique composée de la manière ou collage directe sur support y compris visserie, accessoires, bande à joint, enduit de reprise des joints et des finitions, bande de renfort d'angle et toutes sujétions.		
Article n°39	Toile tendu Fourniture et pose d'un habillage en Toile polyester translucide simple, le prix comprend tout accessoires à savoir : Profil de tension polyester. Pose des profilés et mise en tension de toile à froid. Fourniture et pose de lumières indirectes en bande à LED 4000K. Pose y compris réservations et découpes.		

Article n°40	Toile tendu imprimé Fourniture et pose d'un habillage en Toile polyester translucide avec impression numérique suivant motif décoratif fournis par maitre d'œuvre, le prix comprend tout accessoires à savoir : Profil de tension polyester. Pose des profilés et mise en tension de toile à froid. Fourniture et pose de lumières indirectes en bande à LED 4000K. Pose y compris réservations et découpes.		
Article n°41	Suspension acoustique circulaire Fourniture et pose de suspension acoustique en cercle de 50mm d'épaisseur et de 80cm de diamètre minimum et de 140 cm maximum fabriqué en tissu hush acoustique y compris câble de suspension et fixation au plafond.		
Article n°42	Bande à LED Fourniture et pose d'une bande à LED en strip y compris découpe en longueur de 100cm de module et toute sujétions de pose en chaleur de 3000K ou 4000K ou 5000 K au choix du maitre d'œuvre.		
Article n°43	Pavé acoustique 0,60x0,60 Fourniture et pose d'un panneau acoustique composé de fibre d'une dimension de 60x60 réalisé en découpe de plusieurs forme carré et rectangulaire de hauteur variante entre de 30mm et 80mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.		
Article n°44	Panneau modulaire en grillage Fourniture et pose d'un panneau décoratif composé de structure métallique d'une dimension de 60x60 réalisé en effet grillage. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'ouvrage.		
Article n°45	Pavé acoustique en hexagone Fourniture et pose d'un panneau acoustique hexagonal composé de fibre d'une dimension de 600x520 réalisé en découpe de forme HEXAGONE et de hauteur variante entre de 20mm et 50mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.		
Article n°46	Lettre en Acoustique Fourniture et pose d'un panneau acoustique composé de fibre d'une dimension de 350 mm de hauteur de plusieurs forme de lettre alphabet d'épaisseur de 50mm. Les finitions et les coloris sont au choix du maitre d'œuvre.		
Article n°47	Écriture en Néon Fourniture et pose d'une écriture réalisé en tube Néon éclairage publicitaire réalisé suivant plusieurs forme et dimension décorative ou écriture artistique suivant choix maitre d'œuvre.		
Article n°48	Carte du monde en Acoustique Fourniture et pose d'une carte de monde réalisée en découpe sur support en fibre acoustique d'une épaisseur de 50mm de 2400 de hauteur et 1200mm de largeur.		
Article n°49	Suspension en nuage Fourniture et pose d'un coussin en forme de nuage acoustique réalisé en tissu et mousse d'une hauteur de 105mm et une forme irrégulière de 598mm y compris câble de suspension et accrochage		
Article n°50	Rideau en tissu black-out		

M

AB

	Fourniture et pose d'un rideau en tissu de type black-out y compris le tissu la découpe et la façon réalisé en accrochage par anneau y compris barre de fixation au plafond ou au mur avec support.		
Article n°51	Fourniture et pose d'un Tag Petit format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 0,5m.		
Article n°52	Fourniture et pose d'un Tag moyen format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 1m.		
Article n°53	Fourniture et pose d'un Tag grand format Fourniture et pose d'un tag décoratif type STREETART réalisé par un artiste suivant motif approuvé par le client sur une hauteur approximative de minimum 1,5m.		
Article n°54	Store a enrouleur manuel Fourniture et pose d'un store pour intérieur à enroulement mécanique sur mesure composé d'un tube d'enroulement en acier galvanisé fixé sur pattes cache de finition en thermoplastique Le mécanisme à enroulement manuel par chaînette à bille en nylon à billes plastiques l'ensemble de couleur unis au choix du maitre d'œuvre, arrêt de chaîne et fermoir fourni et enroulement d'une toile posé avec barre de charge. Y compris la fixation murale ou au plafond.		
Article n°55	Store a enrouleur électrique Fourniture et pose d'un store pour intérieur à enroulement électrique sur mesure composé d'un tube d'enroulement en acier galvanisé avec cache de finition en thermoplastique Le mécanisme à enroulement électrique est assuré par un moteur 220V arrivé électrique à la charge du maitre d'ouvrage de branchement et programmation de fin de course et enroulement d'une toile posé avec barre de charge. Y compris la fixation murale ou au plafond. La fixation doit répondre à une charge et une forte cadence d'utilisation. La télécommande murale à fournir une par salle y compris fixation et programmation.		
Article n°56	Peinture vinylique sur mur Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre.		
Article n°57	Peinture vinylique sur plafond Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes sujétions de mise en œuvre.		
Article n°58	Peinture décorative Fourniture et pose d'une peinture vinylique avec préparation du support brossage, égrenage, ponçage et époussetage des supports, imprégner d'une couche d'imperméabilisant procéder à l'enduisage et au ratissage avec 2 couches croisées finition appliquer deux couches vinyliques diluée jusqu'à 10% d'eau. y compris fournitures, façon, échafaudages, préparation, nettoyage et toutes		

Handwritten signature

Handwritten signature

	sujétions de mise en œuvre. Suivant motif et calepinage en forme décorative au choix du maître d'œuvre.		
Article n°59	Peinture sur dalle modulaire Fourniture et pose d'une prestation consiste à la récupération des dalles modulaires en fibre minérale avec application de peinture vinylique et remise en pose suivant les coloris et le calepinage fournis par l'architecte d'intérieur.		
Article n°60	Baguette en laiton Fourniture et pose d'une baguette en laiton de 1mm d'épaisseur minimum et de 10mm de largeur minimum y compris fixation invisible par collage ou visible par visserie suivant choix maître d'œuvre.		
Article n°61	Adaptation CFO/CFA par espace Fourniture et pose de déplacement de prise de courant et de réseaux suivant nouveau schéma de configuration de chaque espace, la prestation comprend la dépose du mécanisme, la fixation d'une nouvelle boîte d'encastrement, le branchement de fil électrique et la repose du mécanisme existant.		

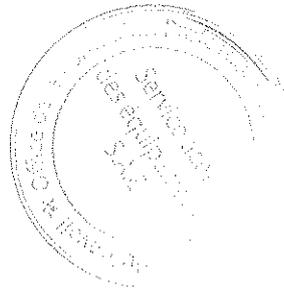
BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Lot N° 2 : CMC TANGER

N° ARTICLE	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	P.U	Prix Total
Article n°1	Ragréage	M2	1 500,00		
Article n°2	Chape de forme	M2	200,00		
Article n°3	Revêtement en Résine	M2	360,00		
Article n°4	Revêtement en Flotex en lame	M2	80,00		
Article n°5	Revêtement en PVC tissé	M2	20,00		
Article n°6	Revêtement de sol en PVC	M2	200,00		
Article n°7	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90	M2	10,00		
Article n°8	Revêtement sol en moquette dalle	M2	60,00		
Article n°9	Revêtement sol en FLOTEX	M2	300,00		
Article n°10	Revêtement en parquet	M2	50,00		
Article n°11	Toile échiquier	U	1,00		
Article n°12	Plinthe en Bois	ML	240,00		
Article n°13	Plinthe en PVC	ML	200,00		
Article n°14	Revêtement en gazon synthétique	M2	15,00		
Article n°15	Barre de seuils	ML	60,00		
Article n°16	Cloison en HABITO	M2	50,00		
Article n°17	Cloison amovible simple vitrage	M2	12,00		
Article n°18	Habillage en bois MDF découpé laser	M2	15,00		

Article n°19	Découpe lettrage sur MDF	U	150,00		
Article n°20	Habillage en métal découpé laser	M2	10,00		
Article n°21	Habillage en bois acoustique avec base feutrée	M2	20,00		
Article n°22	Habillage en HPL	M2	6,00		
Article n°23	Habillage en vinyle imprimé	M2	50,00		
Article n°24	Habillage en bois OSB	M2	50,00		
Article n°25	Habillage en brique décoratif	M2	30,00		
Article n°26	Habillage en Habito	M2	10,00		
Article n°27	Habillage en végétation stabilisée	M2	20,00		
Article n°28	Habillage en liège	M2	15,00		
Article n°29	Habillage en Crystal white	M2	100,00		
Article n°30	Habillage en papier peint	M2	65,00		
Article n°31	Habillage en tole alucoband y compris découpe	M2	35,00		
Article n°32	Vitrophanie	M2	20,00		
Article n°33	Habillage en tissu feutré découpé	M2	70,00		
Article n°34	Habillage en tissu feutré imprimé	M2	25,00		
Article n°35	Habillage en miroir de 6mm	M2	20,00		
Article n°36	Faux plafond en structure métallique et support acoustique	M2	40,00		
Article n°37	Habillage en moulure en plâtre	ML	80,00		
Article n°38	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL	M2	45,00		
Article n°39	Toile tendu	M2	25,00		
Article n°40	Toile tendu imprimé	M2	35,00		
Article n°41	Suspension acoustique circulaire	U	20,00		
Article n°42	Bande à LED	ML	70,00		
Article n°43	Pavé acoustique 0,60x0,60	U	60,00		
Article n°44	Panneau modulaire en grillage	U	20,00		
Article n°45	Pavé acoustique en hexagone	U	35,00		
Article n°46	Lettre en Acoustique	U	52,00		
Article n°47	Ecriture en Neon	U	15,00		
Article n°48	Carte du monde en Acoustique	U	3,00		
Article n°49	Suspension en nuage	U	13,00		
Article n°50	Rideau en tissu black out	M2	50,00		
Article n°51	Fourniture et pose d'un Tag Petit format	U	14,00		
Article n°52	Fourniture et pose d'un Tag moyen format	U	14,00		
Article n°53	Fourniture et pose d'un Tag grand format	U	12,00		

Article n°54	Store a enrouleur manuel	M2	1 850,00		
Article n°55	Store a enrouleur électrique	M2	5,00		
Article n°56	Peinture vinylique sur mur	M2	1 800,00		
Article n°57	Peinture vinylique sur plafond	M2	1 200,00		
Article n°58	Peinture décorative	M2	700,00		
Article n°59	Peinture sur dalle modulaire	U	150,00		
Article n°60	Baguette en laiton	ML	17,00		
Article n°61	Adaptation CFO/CFA par espace	U	20,00		
Prix Total EN H.T					
T.V.A A 20%					
Prix Total T.T.C					



M